

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2510 - LUNDI 18 JANVIER 2016

HANDBALL

Denis Sassou N'Guesso
remet deux trophées
à la Confédération
africaine

A quatre jours du démarrage, le 21 janvier, de la Coupe des nations de handball dans la version masculine, le chef de l'Etat congolais a transmis au président de la Confédération africaine de la discipline, Arémou Mansourou, deux trophées en or qui seront mis en compétition cette année dans les deux versions (masculine et féminine) en Egypte et en Angola. Denis Sassou N'Guesso concrétise l'engagement pris par le Congo auprès de la CAHB pour ces deux compétitions continentales dédiées au chef de l'Etat et à l'ex-première dame du Gabon, sa fille aînée, Edith Lucie Bongo Ondimba.

« ... Nous pensons qu'à travers le sport, toutes les voies sont ouvertes pour que



la jeunesse africaine se retrouve et poursuive la lutte pour le triomphe du panafricanisme. C'est dans cet esprit qu'ici au Congo nous travaillons jour après jour », a déclaré le président de la République. [Page 16](#)

ENTREPRENEURIAT

De nouvelles mesures
pour améliorer le climat
des affaires

Le ministre Mvouba au centre, lors de la session inaugurale du Comité technique

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a annoncé le 15 janvier à Brazzaville, la mise en œuvre de nouvelles mesures en vue d'améliorer le climat des affaires au Congo. Isidore Mvouba a parlé de « réformes complémentaires d'urgence à en-

gager sans délai ». Elles sont destinées à « harmoniser le climat des affaires et hisser le Congo en haut du classement Doing business », a-t-il ajouté.

Le ministre s'exprimait à l'occasion de l'installation du comité technique chargé du dialogue public-privé. [Page 6](#)

FONCTION PUBLIQUE

La maîtrise des effectifs
revient à l'ordre du jour

Au titre des priorités de son département en 2016, le ministre de la Fonction publique, Gilbert Mokoki a cité, entre autres, l'achèvement de l'opération de recensement et d'identification physique des agents civils de L'État, « afin de disposer d'un fichier fiable et sécurisé », a-t-il indiqué. Hormis cette action que ses prédécesseurs ont engagée sans résultat probant, le ministre a invité ses collaborateurs à œuvrer pour une amélioration de l'image du département, souvent mal perçu par les usagers et le grand public.

[Page 7](#)

SANTÉ

Ebola resurgit en Sierra Leone

Malgré la fin de l'épidémie déclarée le 14 janvier par l'Organisation mondiale de la santé, un nouveau cas du virus a été annoncé vendredi en Sierra Leone. Partie en décembre

2013 de la Guinée, l'épidémie s'était ensuite propagée au Liberia et en Sierra Leone. En deux ans, elle a officiellement causé 11.315 morts sur 28.637 cas recensés. [Page 8](#)

ÉLECTRICITÉ

L'AFD accorde un prêt de
plus de quarante milliards
FCFA au Congo

[Page 5](#)

RDD

Jean Jacques
Yhomby invité
à ne pas
quitter le parti

[Page 2](#)



CHAN 2016

La CAF et l'UNOCA
souhaitent une
compétition apaisée

[Page 16](#)

ÉDITORIAL
Attentats

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Attentats

Il ne se passe plus de jour, désormais, sans qu'un homme, une femme, un jeune se fasse exploser dans un lieu public ou assassine ses semblables au Proche et au Moyen-Orient, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique Latine, en Amérique du Nord. Aucun continent n'est épargné, aucune grande ville n'est à l'abri de cette vague de violence aveugle qui gagne peu à peu l'ensemble de la planète et qui constitue certainement aujourd'hui la menace la plus concrète, la plus immédiate à laquelle la société moderne se trouve confrontée.

La menace étant diffuse, la violence aveugle et la motivation des tueurs obscure même si la plupart des attentats sont commis au nom d'Allah, l'on en vient à se demander si ce n'est pas précisément cette société, ce mode de vie qui engendrent le déferlement de violence auquel nous assistons. Trois mouvements paraissent, en effet, se combiner pour permettre au fanatisme religieux de semer la terreur : le premier est la déstabilisation de régions entières comme le Levant due pour une large part à l'intervention anarchique des grandes puissances ; le deuxième est l'accélération de l'urbanisation qui crée partout des zones misérables et surpeuplées où la violence impose sa loi ; le troisième, le plus puissant et donc le plus dangereux, résulte du développement des moyens de communication modernes qui permettent aux êtres humains les plus fous de communiquer, de se radicaliser et de préparer en silence les pires agressions.

La montée en puissance brutale des mouvements extrémistes pose au monde dans lequel nous vivons aujourd'hui des problèmes qu'aucun Etat, aucun gouvernement n'a vu venir. Elle doit conduire, sur les cinq continents, à une réflexion collective et à une mutualisation des moyens de renseignement, mais aussi des forces de l'ordre qui permettront de lutter efficacement contre la folie meurtrière des « fous de Dieu S ». Ne nous cachons pas la tête dans le sable pour ne pas regarder la vérité en face, ce qui se passe aujourd'hui à Paris, à Istanbul, à Djakarta, à Ouagadougou se produira demain chez nous si nous ne prenons pas dès à présent les dispositions nécessaires pour prévenir et combattre le danger. Jamais l'anticipation et la prévention n'ont été aussi importantes dans l'art de gouverner. Chez nous comme partout ailleurs dans le monde.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Jean Jacques Yhomby invité à ne pas quitter le RDD

« Notre pays est à une étape importante de son Histoire. Nous devons tous avoir les yeux rivés vers l'avenir et ses nombreux défis », écrit en substance le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) au membre du secrétariat exécutif du mouvement, Jean Jacques Yhomby Opango, qui a mis au jour sa décision de quitter celui-ci, le 23 novembre 2015.

Jacques Joachim Yhomby Opango a donc attendu le 6 janvier pour répondre à Jean Jacques Yhomby Opango, auteur d'une lettre de démission adressée au président fondateur du RDD comme indiqué ci-haut. Dans sa lettre, le second dénonçait « divers griefs », exprimait par voie de conséquence son incapacité à poursuivre au sein de ce parti « l'action politique pour faire du Congo une nation de liberté, de solidarité et de paix ». Répondant à son collaborateur, qui

est par ailleurs son fils, le président du RDD dit avoir pris bonne note des observations contenues dans sa correspondance, mais tranche presque sur le vif : « Je rejette votre démission et vous renvoie sans tarder au service des causes et valeurs défendues par notre parti ». Il l'invite à « mettre toutes ses qualités au retour de la cohésion au sein du parti ».

Auparavant, Jacques Joachim Yhomby Opango a interpellé Jean Jacques sur le fait que la correspondance qu'il avait adressée en interne au chef du parti ait été ensuite publiée dans la presse. Puis, cette piqûre de patron du parti, peut-être aussi d'un père qui désire voir son fiston faire école à ses côtés : « Je voudrais saisir cette opportunité pour vous rappeler que l'engagement politique auquel vous avez souscrit en adhérant au RDD exige de faire preuve de capacité de pondération, de dialogue et de persévérance. Il me semble aussi que la circonspection, entre autres,

n'est pas inutile pour guider les décisions envisagées lorsque l'on ambitionne avec d'autres, de rassembler des femmes et des hommes pour se mettre au service des Congolaises et des Congolais dans leur diversité. »

Parti créé en 1991 dans le sillage de la Conférence nationale souveraine, le RDD avait connu son temps de gloire lors des premières élections engrangeant notamment des sièges à l'Assemblée nationale avant, comme bien d'autres de la même époque, de traverser des moments difficiles. Absent des institutions électives depuis plusieurs années, le parti « de l'excellence » comme aime le nommer ses dirigeants doit aujourd'hui se battre pour reconquérir sa notoriété. C'est peut-être pour cela que, conscient des enjeux qui pointent à l'horizon en cette année électorale, Jacques Joachim Yhomby Opango souhaite que toutes les intelligences de son mouvement parlent d'une même voix.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

Le PCC et le PCT satisfaits de leurs relations

La mission effectuée par la délégation du Parti congolais du travail conduite par le secrétaire chargé à l'organisation Michel Ngakala en Chine du 13 au 23 novembre dernier a été au centre des entretiens que l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a eu avec le secrétaire général du PCT Pierre Ngolo.

« Comme vous le savez, il n'y a pas longtemps, le PCT a envoyé une mission d'études et de découvertes en Chine pour connaître et voir comment contribuer davantage au développement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays », a dit le diplomate chinois, avant d'ajouter, « la rencontre de tout à l'heure, a été également l'occasion pour recueillir les avis et les remarques du Parti congolais du travail, pour faire le point sur la manière dont le séjour a été organisé ». Xia Huang a



Xia Huang et Pierre Ngolo

salué les bonnes relations entre le Parti communiste chinois et le Parti congolais du travail. « J'aimerais souligner à cette même occasion, qu'entre le PCC et le PCT, c'est une longue tradition des rapports d'amitié et de solidarité qui se sont raffermies. Ces deux formations politiques ont derrière elles, une longue histoire révolutionnaire. Ce sont deux for-

mations qui militent farouchement pour la paix et le développement dans les deux pays respectifs », a-t-il renchéri. Abordant la question du prochain scrutin présidentiel au Congo, le diplomate chinois a fait savoir que la Chine reconnaît la maturité politique du peuple congolais et que celui-ci saura gérer son pays.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'UR favorable à la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Au regard des réalisations infrastructurelles, du climat de sécurité et de paix qui règne au Congo, l'Union pour la République (UR) de Benjamin Bounkoulou entend soutenir la candidature de l'actuel chef de l'Etat, s'il se prononçait.

« Vu la convergence de vues politiques entre l'UR et le PCT ; l'accord pour gouverner ensemble entre les deux partis ; les infrastructures modernes construites au Congo dans tous les départements ; le climat de paix que vit le pays ; l'adhésion à la déclaration relative au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et, le vote « massif » de ses militants lors du scrutin référendaire en faveur de la nouvelle République, l'UR demande au président de la République de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain », peut-on lire dans une déclaration rendue publique, le 14 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux avec le président de ce parti.

2016 s'annonçant une année essentiellement électorale, le secrétaire général par intérim de ce parti politique, Albert Loubota a ainsi invité l'ensemble des militants à participer massivement à tous les scrutins, en se faisant inscrire préalablement sur les listes électorales, pour ceux dont les noms n'y figurent pas. « Cette année connaîtra la mise en place progressive des institutions de la nouvelle République. Tout citoyen, mieux toute formation politique, doit impérativement choisir son candidat à l'élection présidentielle du 20 mars.



Martin Bissila

Pour notre parti, le candidat Denis Sassou N'Guesso reste le meilleur et, le plus crédible d'entre nous », a déclaré Albert Loubota.

L'UR se veut plus dynamique

Le premier vice-président de cette formation politique de la majorité présidentielle, Martin Bissila a dans son discours, dit sa détermination à rendre plus dynamique leur appareil politique, eu égard à la césure avec le fonctionnement irrégulier des instances du parti, du sommet à la base. Aussi, unanimement, le bureau du conseil national et le secrétariat exécutif national du parti se sont accordés à reprendre impérativement en main, les instances intermédiaires et de base du parti, à le reformer et à le moderniser. « Je vous invite à participer au vaste chantier de la réorganisation et de la restructuration du parti au cours de cette année 2016, sur le plan intellectuel, matériel et financier ; chantier dont l'aboutissement sera la tenue de son congrès courant premier semestre 2017 », a conclu Martin Bissila, assurant l'intérim de Benjamin Bounkoulou.

Josiane Mambou Loukoula

AVB changement des mentalités sur le même ton

Pour donner un sens à leur appel, les membres de l'Association vocal bantou (AVB) changement des mentalités, ont remis le 14 janvier, une somme de 1, 2 million FCFA au député de la 2e circonscription d'Ollombo, département des Plateaux, Félix Ibara Ndeli, qui l'a transmettra au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.

Réunis à leur siège social, situé au n°52 de la rue Okoyo à Talangaï, 6e arrondissement de Brazzaville, sous la direction de leur président, Alain Sambila, les membres de l'AVB changement des mentalités ont porté leur dévolu sur l'actuel président de la République. En effet, outre la somme collectée séance tenante, ils ont transmis un tee-shirt au chef de l'Etat, symbole d'un soutien indéfectible qu'ils ont traduit dans des chansons composées en « mbochi », l'un des dialectes de la partie nord du pays.

« A travers cette quête, nous demandons au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain », a expliqué Alain Sambila, espérant que cette somme sera ajoutée à d'autres déjà collectées pour remettre au chef de l'Etat.

Réceptionnant l'enveloppe, Félix Ibara Ndeli qui s'exprimait au nom du secrétaire général du PCT, a rappelé que le geste d'AVB changement des mentalités ne pouvait étonner personne car ses membres sont toujours restés derrière le président de la République. « Cette somme sera remise au secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, qui la transmet-

tra par la suite au chef de l'Etat, président d'honneur de toutes les Associations vocales bantou », a promis le président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale qui sortait droit du vote de la nouvelle loi électorale. Il a profité de cette occasion pour demander à chaque membre de



Félix Ibara Ndeli se félicitant du geste de l'association ; crédit photo Adiac

l'association à participer avec leurs familles, aux opérations de révision des listes électorales qui sont prévues du 15 janvier au 15 février et de se procurer des documents administratifs afin de voter le chef de l'Etat actuel à 100%.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

La dureté du terrain

S'il fallait à l'IDC-FROCAD une occasion pour mûrir à l'épreuve du terrain, la Convention que les deux plateformes de l'opposition congolaise qui se veut radicale a tenu, du 8 au 13 janvier 2016, à Brazzaville, en a sans doute été une. Ne serait-ce que le fait d'avoir allongé de trois jours supplémentaires les délais de clôture de leur rencontre qui aurait dû s'achever dimanche 10 janvier. Et ce n'est qu'une première épreuve avant d'autres, peut-être plus difficiles à franchir. Les leaders ne le réalisent que parfaitement. Voici comment :

Après six jours de conclave, le communiqué final des travaux de la Convention, long de dix pages, vous laisse sur votre soif. En effet, pour qui a eu l'habitude de feuilleter les précédentes déclarations de l'IDC-FROCAD, la seule grande avancée, appelons les choses telles qu'elles se présentent, est la reconnaissance tacite par ses dirigeants de l'avènement de la nouvelle Ré-

publique. D'où les préconisations qu'ils énumèrent pour acter leur participation au scrutin présidentiel du 20 mars : commission indépendante, fichier électoral fiable, identification électronique des électeurs, cartes biométriques, bulletin unique.

La politique n'étant pas toujours l'art de se voiler la face, les responsables de l'IDC-FROCAD auraient mieux fait d'annoncer clairement à leurs militants et sympathisants qu'ils ont pris acte de la nouvelle donne, comme avant eux les autres forces politiques naguère opposées au processus de réforme des institutions, comme globalement les partenaires extérieurs du Congo. Et qu'ils se mettent désormais au travail pour prendre part à la compétition électorale. Le dire à demi-mot, comme ils viennent de le faire, renseigne à peu-près sur la complexité de la période dans laquelle se trouve cette partie de l'opposition aujourd'hui.

Dans quelques jours, le terrain va

commander que l'IDC et le FROCAD désignent leurs représentants aux différentes instances électorales. Ils puiseront assurément dans leurs rangs des Congolais, les mêmes qui vont et viennent d'un parti à un autre, d'une plateforme politique à une autre, depuis à peu-près vingt-cinq ans. Autant dire que si certains des dirigeants avaient exprimé leur mécontentement par la désertion de leurs anciennes formations ou alliances politiques, le tour viendra où eux-mêmes devront être confrontés à la fronde de leurs fidèles qui les quitteront pour leurs adversaires, parfois tambour battant. Ce pourrait être en pleine campagne électorale, en pleine opération électorale, et ils devront à leur tour assumer ce genre de déceptions, y compris celles que pourront éventuellement procurer les urnes.

Ajoutons à ce qui vient d'être dit ces petits bouts de phrases entendus à l'ouverture de la Convention de l'IDC-FROCAD pour en apprécier les enjeux : « le principal résultat

de la convention est la mise en place d'une organisation durable et efficace de l'opposition congolaise réelle tout en garantissant l'autonomie de chaque plateforme et ses marges de manœuvre », lançait Pascal Tsaty-Mabiala à l'appui d'une action politique s'inscrivant dans la durée.

Ce qui ne semblait pas être l'approche des deux autres orateurs du jour : « Le but poursuivi par ces assises est de faire le point des acquis et des faiblesses de notre démarche politique et organisationnelle afin de mieux structurer la résistance », déclarait André Okombi Salissa. « Je nous exhorte à nous dépasser et à discuter sans tabou afin de prendre les bonnes décisions qui permettront le retour à l'ordre constitutionnel » plaidait Claudine Munari.

Pour dire combien, en politique, comme dans la vie de tous les jours, le terrain peut être la mesure de toute chose.

Gankama N'Siah

DIRECTION GENERALE
CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUÉ

Le Directeur général de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés relevant de son administration que, dans le cadre de l'Audit des titres des arriérés et arrérages de pension en cours de réalisation, une mission conjointe de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) procédera à la dernière phase de collecte desdits titres, du 18 au 22 janvier 2016.

Il est, par conséquent, demandé aux intéressés de bien vouloir se présenter à la Direction générale de la CRF à Brazzaville et dans les Directions départementales aux dates sus-indiquées, munis de l'original de leur titre de pension (carnet de pension, état récapitulatif des arriérés et arrérages, arrêtés de concession et de réversion).

Il est rappelé que ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis seront forclos.

Fait à Brazzaville,
Le 08 janvier 2018
Le Directeur Général,

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUES**

L'art dans sa **Généralité**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

JUSTIN KOUMBA

« Nous avons pour mission de poursuivre l'assainissement du climat politique »

A l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux, le président de la chambre basse du Parlement, Justin Koumba a dévoilé, le 15 janvier à Brazzaville, les missions de son institution, en vue de la construction de la nouvelle République.



Justin Koumba saluant Alain Moka, le président du groupe parlementaire PCT « Toutes les opportunités ont été saisies pour susciter, éclairer et soutenir la nécessité d'adaptation et de la modernisation de notre loi fondamentale dans le but de la stabilisation de notre pays pour le long terme. L'élection présidentielle pointe à l'horizon, nous avons ensemble la mission de poursuivre inlassablement l'assainissement du climat politique national, d'asseoir de façon durable la paix et de participer à la marche harmonieuse des institutions de la République, nous en avons les capacités », a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Au titre de l'année 2016, il a souligné la mise en chantier dans les tout prochains jours, du siège de l'Assemblée nationale qui jusque-là occupait les locaux du Palais des congrès. En effet, des doléances ont été portées au bureau de l'Assemblée nationale. On retiendra que beaucoup de défis restent encore à relever à savoir : une meilleure gestion des carrières des fonctionnaires, l'amélioration des conditions de travail, la prise en charge de la situation sociale des cadres et agents en vue de l'amélioration de leur condition de vie, la formation des agents, l'augmentation des indemnités et primes, le recrutement à la fonction publique de certains agents et cadres évoluant à l'Assemblée nationale. Justin Koumba est également revenu sur les tensions de trésorerie soutenues par la commission Economie et finances.

En dépit des difficultés qui ont marqué l'année 2015, Justin Koumba affirme que le bilan a été totalement positif tant au plan de la gestion courante qu'à celui de la diplomatie parlementaire. Cependant, la diplomatie parlementaire de l'Assemblée nationale a été d'un grand concours dans le processus ayant conduit à l'adoption de la nouvelle République. « Les difficultés de tout genre ont marqué l'année 2015. Nous avons toujours su les surmonter ensemble dans la mesure du possible », a fait savoir le président de la chambre basse du Parlement.

Au cours de l'année écoulée, 28 projets de loi ont été adoptés, auxquels on peut ajouter le projet de loi des Finances exercice 2016 et celui modifiant et complétant la loi électorale.

Josiane Mambou Loukoula

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Le Mudec invite Denis Sassou N'Guesso à annoncer sa candidature

Dans une déclaration rendue publique le 16 janvier à Brazzaville, le Mouvement pour l'unité et la démocratie (Mudec), que dirige Naphtael Apollinaire Mouyombo a invité le président de la République Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars prochain.

Les cadres, militants et sympathisants de cette formation politique justifient cet appel à la candidature par les qualités profondes d'homme d'Etat qui caractérisent, selon eux, Denis Sassou N'Guesso et qu'il a mis au service de la communauté nationale et internationale.

« C'est pourquoi, au regard de la fructueuse dynamique économique et sociale impulsée par son action politique, les membres du Mudec sont conscients et



Naphtael Apollinaire Mouyombo convaincus, que seul Denis Sassou N'Guesso, est capable de jeter dans notre pays, les bases d'une nouvelle République, plus juste et plus solidaire, offrant à notre jeunesse de meilleures perspectives », indique la déclaration.

La marche résolue du Congo vers le progrès, souligne le texte, entamée depuis bientôt deux décen-

nies et unanimement reconnue par tous les observateurs avisés du Congo, est incontestablement l'œuvre de la volonté de Denis Sassou N'Guesso qui demeure toujours animé par le désir d'offrir à son peuple un mieux-être à travers l'amélioration sans cesse de ses conditions d'existence.

« Les cadres, militants et sympathisants du Mudec ont salué l'avènement de la nouvelle République marqué par le vote de la nouvelle Constitution le 25 octobre. Le plébiscite ainsi réservé à l'initiative du chef de l'Etat, notamment celle de reformer les institutions de la République, afin de consolider l'ancrage de notre jeune démocratie et d'arrimer notre pays à la modernité, témoigne de la confiance du peuple congolais au leadership de son président », conclut la déclaration.

Roger Ngombé

ELECTRICITÉ

L'Agence française de développement accorde un prêt de plus de 40 milliards FCFA à l'Etat congolais

Les députés ont approuvé le 16 janvier, en séance plénière, une convention de crédit de 45 milliards 920 millions de FCFA, destinée au financement du programme d'investissement de la Société nationale d'électricité (SNE). Le gouvernement congolais et l'Agence française de développement ont signé cette convention, le 25 juillet 2015.

Ce programme d'investissement, défini par le ministère de l'Energie et de l'hydraulique, la SNE et Electricité de France (EDF), a pour but d'améliorer les performances de la SNE, notamment à fiabiliser l'approvisionnement; à rétablir la qualité de fourniture de l'électricité; à réduire les pertes techniques; à améliorer le recouvrement et la gestion de la société.

La durée de remboursement de ce prêt est de quinze ans avec un différé de cinq ans. Le Congo pourra opter à chaque versement pour l'application d'un taux d'intérêt fixe ou variable. Les investissements à réaliser dans le cadre de ce financement portent notamment sur la réhabilitation de la ligne 220 kv Loudima-Pointe-Noire,

visant à fiabiliser l'interconnexion entre Pointe-Noire et Brazzaville; la réhabilitation de la ligne 110 kv Moukoulou-Mindouli, visant à fiabiliser l'évacuation de l'hydroélectricité produite au barrage de Moukoulou; la réhabilitation des postes du « réseau sud », visant à mettre fin aux délestages dans les zones saturées et à augmenter les capacités de distribution; la mise à niveau du dispatching, de façon à permettre à la SNE de piloter à distance l'ensemble de ses postes et de ses moyens de production; la réhabilitation de quatorze départs moyenne tension à Pointe-Noire et à Brazzaville, visant à sécuriser l'approvisionnement et réduire les pertes; la fourniture de 50 mille compteurs à prépaiement et la mise en place de moyens logistiques et informatiques.

Pour veiller à la bonne exécution de ce programme d'investissement, le gouvernement va s'atteler à assurer la maîtrise d'ouvrage du projet par le ministère de l'Energie et de l'hydraulique.

En ce qui concerne la capacité financière de la SNE à contribuer au remboursement du prêt, le gouvernement a indiqué que : « la SNE, établissement public à caractère industriel et commercial, est appe-

lée en principe, à réaliser des bénéfices et à contribuer en conséquence au budget de l'Etat en versant des dividendes au Trésor public. Aujourd'hui, cette société est une préoccupation nationale au regard de ses faibles performances techniques et managériales. C'est ce qui justifie la signature en juin 2013 d'un contrat avec EDF pour appuyer dans le domaine du transport, de la distribution, de la formation et de la tarification. Cette convention s'inscrit presque dans ce sens ».

En outre, le gouvernement a expliqué que la période de grâce de cinq ans permettra à la SNE d'être en capacité d'exploiter et de générer des ressources susceptibles de rembourser ce prêt. Ainsi, il est prévu l'ouverture d'un compte séquestre où seront logés les fonds garantissant ce remboursement.

Au cours de cette même séance plénière, les députés ont examiné et adopté le projet de loi autorisant la ratification de la convention entre l'Agence française de développement et le Congo relatif au financement du programme de drainage des eaux pluviales à Brazzaville. C'est une convention de crédit de 40 milliards de FCFA.

R.Ng.



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org

| INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|--|---------|--------------------|
| Techniques de négociations des marchés publics | 3 jours | 20-22 janvier 2016 |
| Négociation commerciale : Les 6 étapes gagnantes | 3 jours | 18-20 Janvier 2016 |
| Les techniques de vente | 3 jours | 20-22 janvier 2016 |
| Les fondamentaux du risk management bancaire | 4 jours | 18-21 janvier 2016 |
| Analyse financière : Perfectionnement | 3 jours | 18-20 Janvier 2016 |
| Le tableau de bord du service achats | 3 jours | 20-22 janvier 2016 |
| L'essentiel des sûretés et garanties bancaires | 3 jours | 20-22 janvier 2016 |

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

HYDROCARBURES

Le prix du baril fixé au Congo à 39,2 dollars pour le premier trimestre 2016

La moyenne des prix des hydrocarbures au Congo pour le premier trimestre 2016, est fixée à 39,2 dollars américains par baril pour un différentiel de -3,4 dollars par baril. Telle est la projection arrêtée par les dirigeants des sociétés pétrolières du Congo, à l'issue de la 4^e réunion trimestrielle 2015 des prix des hydrocarbures tenue à Brazzaville, du 14 au 15 janvier dernier.



Les participants à l'issue des travaux de la 4^e réunion trimestrielle 2015

« Les prix du pétrole n'ont jamais été si bas. En décembre 2015, la moyenne des prix avait atteint 35 dollars », a expliqué le directeur général de la société pétrolière NewAge Ltd, Jean-Paul Bidiet. L'objectif de la réunion ayant permis la fixation des prix, selon ce pétrolier, est de faire en sorte que tous les acteurs du secteur, notamment l'Etat congolais puisse survivre dans la conjoncture actuelle, c'est-à-dire de continuer à supporter les charges régaliennes, les travaux publics en cours, ainsi qu'à stimuler l'économie.

En effet, les prix du pétrole sont fixés en fonction de l'offre et de la demande ; cependant, la demande dépend de la santé des économies des Etats consommateurs. Pour les pétroliers congolais, cette chute drastique est due à « l'accord sur la levée des sanctions ira-

niennes, au niveau de production de l'Opep, à l'évolution des inventaires pétroliers dans l'OCDE, de l'importation chinoise, de la remontée des taux d'intérêt américains ». Le différentiel intervenant dans le marché, impacte profondément sur les prix. « Le différentiel est calculé à partir, par exemple, des coûts de fret qu'une société supporte pour conduire le produit jusqu'aux consommateurs ; des marges réalisées par les raffineurs en fonction des qualités des bruts dans une situation de surproduction... », a expliqué le directeur général de NewAge Ltd.

Face à cette situation difficile, l'Etat congolais se dit disposé à travailler en collaboration avec toutes les sociétés pétrolières en vue de maintenir le

cap. « Il nous appartient dans ce contexte rude de conjuguer nos énergies pour des solutions ambitieuses et innovantes permettant de pérenniser la rentabilité économique de notre secteur », a déclaré à la clôture des travaux le ministre congolais des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya. « Les bons prix ne peuvent se faire que s'il y a de bon différentiel. Donc, nous devrions redoubler d'efforts », a rassuré le directeur général des hydrocarbures qui assure la présidence du Comité des prix, Serge Marie Ndeko. Notons que plusieurs sociétés pétrolières implantées au Congo parmi lesquelles, NewAge Ltd organisatrice de cette 4^e réunion, Total Congo, ENI Congo, Congo Rep, Chevron Overseas Congo..., y ont pris part.

Fiacre Kombo

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Vers l'adoption des textes juridiques régissant les zones économiques spéciales

Afin d'intensifier la promotion et la visibilité des Zones économiques spéciales (ZES) au Congo, plusieurs lois seront promulguées au cours de l'année 2016. Il s'agit entre autres de la loi sur le régime des ZES, celle portant création de l'Agence du développement des ZES ainsi que l'existence visible de la ZES de Pointe-Noire avec pour partenaire d'appoint la République populaire de Chine.

Le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a instruit le 14 janvier les différentes directions sous tutelle d'entreprendre l'opération cadastrale et de délimitation des ZES, d'organiser un forum à l'étranger sur les opportunités des affaires dans les ZES au Congo, de rechercher les investissements potentiels, d'élaborer la stratégie de développement économique, de promouvoir les relations de coopération avec la Chine, la Russie, l'Italie, la Turquie, l'île Maurice,

la France, et l'Espagne. A l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, le ministre Coussoud Mavoungou a annoncé la mise en chantier cette année de nombreux textes législatifs

« Au plan de la gestion du personnel l'année 2015 a été marquée par un redéploiement des cadres et agents. Cent soixante-quatre postes ont ainsi été créés au sein du ministère à tel enseigne que de plus en plus les fonctionnaires de ce département expriment leur fierté de participer à la concrétisation d'un outil clé qui sont les ZEC »

et réglementaires en vue d'asseoir les activités des ZES sur une plateforme juridique. Ainsi, a-t-il précisé, le projet de loi régissant les ZES et celui portant création de l'Agence de développement des ZES ont déjà fait

l'objet des discussions en conseil des ministres le 28 octobre dernier et attendent leur dernière relecture à ce niveau.

« Au plan de la gestion du personnel l'année 2015 a été marquée par un redéploiement des cadres et agents. Cent soixante-quatre postes ont ainsi été créés au sein du ministère à tel enseigne que de plus en plus les fonctionnaires de ce département expriment leur fierté de participer à la concrétisation d'un outil clé qui sont les ZEC », a souligné le directeur du Cabinet. Au plan des activités de proximité, il a été relevé la visite par les travailleurs du département du site de Maloukou, avant de souligner la tenue des séances de travail avec les principaux opérateurs installés ou désireux s'installer dans ces zones, citant les cas de la CIB à Ouessou, Asperbras à Brazzaville, Jardin du Congo maison à Pointe-Noire et Ng service à Oyo et Ollombo.

Hermione Désirée Ngoma

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Le comité technique du Haut conseil circonscrit ses missions

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba a inauguré cette structure le 15 janvier à Brazzaville.

Celle-ci aura pour mission, entre autres, de contribuer à la formulation des politiques économiques ; d'élaborer des textes réglementaires et législatifs favorables à l'activité du secteur privé ; puis de veiller à l'amélioration et l'adaptation de l'environnement des affaires en République du Congo.

Ce Comité aura également le devoir de contribuer à la définition des orientations et actions stratégiques à mener en faveur des acteurs économiques privés et de veiller à leur coordination.

« Le gouvernement réaffirme sa détermination à engager sans délai des réformes additionnelles et complémentaires d'urgence, car le temps nous est compté. Il s'agit de relever le défi de l'harmonisation du climat des affaires et hisser le Congo en haut du classement du Doing business », a déclaré le ministre du Développement industriel.

Soulignons qu'afin d'améliorer la position du Congo dans ce classement, le gouvernement avait adopté en mai 2014, des réformes devant concourir non seulement à la simplification des procédures mais également à la réduction des coûts et délais de plusieurs formalités administratives. « Aujourd'hui, force est de constater que cet effort n'a pas suffi. Manifestement, il faut remettre l'ouvrage sur le métier car, prendre des textes est une chose, et les appliquer en est une autre », a relevé Isidore Mvouba.

D'autres mesures en faveur du climat des affaires

Afin de lever les goulots d'étranglement auxquels se heurtent les actions des opérateurs économiques nationaux et étrangers, quelques mesures urgentes vont être prises, a affirmé le ministre en charge de la Promotion du secteur privé.

Figurant parmi les recommandations prises à l'issue de l'atelier sur le Doing business, organisé récemment par le Projet d'appui à la diversification de l'économie, ces mesures concernent : la réduction du montant du capital minimum exigé par les textes de l'Ohada lors de la création d'une société anonyme à responsabilité limitée. D'un million de FCFA, ce montant sera ramené à 100.000 FCFA.

Une note circulaire du ministère de la Justice remplacera sous peu, le casier judiciaire par une déclaration sur l'honneur, un des documents constituant le dossier de création d'une entreprise. Le ministère de l'Énergie prendra quant à lui, un arrêté fixant le délai de connexion d'une entreprise au réseau moyenne tension.

L'Etat se propose aussi de prendre dans les meilleurs délais, des mesures susceptibles de réduire les coûts et délais de passage d'une marchandise au port autonome de Pointe-Noire, considéré comme l'un des plus chers d'Afrique.

C'est pourquoi, il est impérieux de trouver une solution à la question du double guichet qui régit les opérations transfrontalières. Les Guichets uniques transfrontaliers et douaniers devront, selon le ministre de tutelle, se constituer en un.

Créé en 2011 et présidé par le chef de l'Etat, le Haut conseil du dialogue public-privé est un cadre de concertation entre les acteurs engagés à travailler pour le développement durable et inclusif du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

NÉCROLOGIE

Le ministre, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat Jean Dominique Okemba a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel évoluant au Conseil National de Sécurité, le décès du Colonel Jean Norbert Datse, directeur de la sécurité intérieure au Conseil national de sécurité, survenu le 11 janvier 2016 à la suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 10 de la rue Madzouma, (réf. Erosion casis). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le Conseiller spécial du Chef de l'Etat, Secrétaire général du Conseil national de sécurité, présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



FONCTION PUBLIQUE

La maîtrise des effectifs des agents de l'Etat, une des priorités de 2016

Après des échecs cuisants de ses prédécesseurs, le ministre de la Fonction publique, Gilbert Mokoki, s'est engagé à accorder un intérêt soutenu à l'achèvement de l'opération de recensement et d'identification physique des agents civils de l'Etat, afin de disposer d'un fichier fiable et sécurisé

La cérémonie d'échanges des vœux au ministère de la Fonction publique s'est déroulée le 15 janvier à Brazzaville. Une occasion pour le ministre Gilbert Mokoki, qui a pris les rênes de ce département ministériel il y a cinq mois à peine, de fixer ses collaborateurs sur ce que sera 2016. En effet, parmi les trois priorités retenues, figure en bonne place la maîtrise des effectifs des agents civils



Le ministre Gilbert Mokoki entouré de ses collaborateurs ; crédit photo Adiac de l'Etat émergeant au trésor public. Une opération qui s'annonce assez difficile surtout lorsqu'on sait qu'avant lui, plusieurs autres ministres ont brillamment échoué quant à sa concrétisation. Mais Gilbert Mokoki espère pouvoir boucler

le recensement et l'identification physique des agents civils de l'Etat, au plus tard en octobre prochain.

L'autre priorité est la bonne gestion des carrières des agents, notamment par la tenue régulière des commissions admi-

nistratives paritaires d'avancement. En effet, les frais seront désormais à la charge du ministère de la Fonction publique. Le ministère de la Fonction publique entend, enfin, satisfaire les usagers qui attendent de la qualité du service rendu.

Il s'est dit convaincu du fait que l'indispensable synergie des différents services va nourrir l'action du ministère d'une harmonieuse efficacité. « Je vous invite donc à lever un regard optimiste vers un avenir que nous voulons meilleur pour nos usagers. Cela permettra à chacun d'entre nous de mieux nous impliquer parfaitement dans toutes les évolutions nécessaires attendues et espérées de notre administration pour le bien

de tous. Chacun d'entre nous doit se sentir concerné par la nécessité d'améliorer ses prestations pour faire décoller notre administration », a invité le ministre de la Fonction publique. Gilbert Mokoki a, par ailleurs, insisté sur le fait que les agents évoluant au ministère de la Fonction publique devraient tout mettre en œuvre afin d'apporter, dans les limites de leurs possibilités, des services de qualité. « Faisons en sorte que petit à petit nous puissions travailler à corriger cette image quelque peu détériorée, et qui ne demande qu'à être changée dans la mentalité de nos compatriotes au regard des résultats que nous allons atteindre ensemble », a-t-il demandé.

Parfait Wilfried Douniama

ÎLE MBAMOU

André Nianga Elenga congratule les meilleurs élèves de sa circonscription électorale

Le député de l'Île Mbamou a primé, le 15 janvier à Lissanga, cent soixante-dix meilleurs élèves issus des écoles des villages de sa circonscription, à l'occasion d'une cérémonie d'émulation scolaire.

L'émulation du premier trimestre 2015-2016, organisée sur fonds propres du député, visait à renforcer le dévouement des écoliers et inciter à la réscolarisation d'autres enfants désœuvrés.

Les cinq meilleurs des classes de six écoles primaires de l'Île Mbamou et ceux des différentes classes de l'unique collège de l'Île basé à Lissanga, soit un total de cent soixante-dix élèves, ont été congratulés par ce député. Pour les encourager à l'excellence scolaire, chaque élève a reçu un kit composé d'un cartable, une règle graduée, des stylos, une équerre et des brochures scolaires.

« Pour réussir la vie éducative dans notre circonscription, il y a trois acteurs : le premier c'est l'élève lui-même, le deuxième, c'est l'enseignant et le troisième, ce sont les parents dont moi-même. En ma qualité de père, j'ai été touché à mon arrivée ici à l'Île Mbamou par la situation scolaire des enfants, avant même d'être élu député en 2007 », a indiqué le député André Nianga Elenga.

En vue d'appuyer les actions de l'éducation de base dans cette circonscription électorale, le député André Nianga Elenga a financé, il y a plusieurs années, la construction et l'équipement de trois écoles primaires basées notamment aux îles : Moutou ya ngombé, Chinois la Belle, Lissanga et Kitengué. Il a également réhabilité et équipé en matériel didactique et en tables-bancs plusieurs écoles primaires de l'Île Mbamou et le collège d'enseignement général (C.E.G.), basé au village Lissanga.

Outre ces infrastructures construites, le député a payé des émoluments scolaires à vingt et un enseignants bénévoles. Très motivés par ce geste humaniste, ces derniers ont créé des centres d'alphabétisations pour la réscolarisation de plusieurs enfants de l'Île Mbamou.

Très préoccupé par les études des enfants, le député a lancé un vibrant appel aux parents d'élèves de sa circonscription électorale, leur demandant d'envoyer leurs enfants à l'école : « Nous devons avoir plus de cadres dans ce pays pour espérer l'émergence. Les jeunes ne doivent pas passer leur temps dans les débits de boissons. Tant que je serai à vos côtés je ne cesserai de soutenir toutes les actions liées à l'éducation de base », a-t-il promis.

Les actions de ce député ont été appréciées par les chefs de service de missions publiques, les présidents des bureaux de parents d'élèves, les présidents des dix-huit villages et les responsables d'une dizaine de campements adminis-



André Nianga Elenga remettant le kit à une élève, photo Adiac

trés par la sous-préfecture de l'Île Mbamou.

Ils ont reconnu unanimement par la voix de Lazare Akolo, inspecteur de l'enseignement primaire, que : « Les grandes émotions sont muettes. La joie que nous éprouvons (...) dépasse les frontières de la parole. La construction des infrastructures scolaires aidera à forger les meilleures conditions de travail et à émanciper l'action scolaire ».

L'inspecteur de l'enseignement primaire a aussi rappelé que l'émulation scolaire est une occasion qui aide un élève à jauger son travail personnel et celui des autres. « Mais là où règne l'émulation, il y a de rapides progrès, car l'enfant paresseux a honte de demeurer inactif au milieu d'amis travailleurs », a-t-il ajouté.

Rappelons que les écoles primaires construites sur les îles Moutou ya ngombé et Chinois la Belle ont été dédiées respectivement aux présidents Denis Sassou N'Guesso et Marien Ngouabi. Par ailleurs, la sous-préfecture de l'Île Mbamou est administrée par le département de Brazzaville. Elle est composée de dix-huit villages-îles et d'une dizaine de campements. Toutefois l'Île de Lissanga, chef-lieu du district, est la plus peuplée avec environ trois mille habitants.

Fortuné Ibara



REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement Officiel du Programme Régional de Mise à Niveau de l'Industrie de l'Afrique Centrale en République du Congo

Le Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé de la République du Congo, en partenariat avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) procède le 21 janvier 2016 à la salle des conférences du Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé à Brazzaville, au lancement officiel du Programme Régional de Mise à Niveau de l'Industrie (PRMN) de l'Afrique Centrale en République du Congo.

Le PRMN poursuit l'objectif de soutenir la dynamique de mise à niveau, d'amélioration de la compétitivité du tissu industriel et de création de nouvelles entreprises à travers une assistance technique fondée sur un ciblage adéquat des secteurs prioritaires. Le PRMN permettra également d'améliorer l'environnement des entreprises tout en assurant le renforcement des capacités des structures d'appui et des consultants nationaux pour leur permettre de fournir des services conformes aux bonnes pratiques internationales dans les domaines d'expertise, de conseil, de formation, d'information et d'étude aux entreprises.

Il bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne. Son exécution technique est assurée par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).



Contact :

Association Pointe Noire Industrielle - Mr. Masaka KIBELOLO (Tél. 06 660 93 18)

Email : masakakibelo@gmail.com

Chouki CHAIB CHERIF - ONUDI (Tél. 06 463 22 76, Email : T.CHAIB-CHERIF@unido.org)

ENVIRONNEMENT

Le Congo rejoint l'Initiative pour la protection des éléphants

La République du Congo qui occupe désormais la 11e place en Afrique a confirmé qu'il se joindra à l'Initiative Elephant protection (EPI), un programme de conservation menée par l'Afrique pour éradiquer le commerce de l'ivoire et arrêter le massacre effréné des éléphants du continent par des braconniers.

L'engagement du Congo a été annoncé le 14 janvier par la délégation congolaise présente à la 66^e session du Comité permanent de la convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), qui se tient à Genève en Suisse. « *Le Congo est le bastion de l'une des populations les plus importantes d'éléphants de forêt, et travaille beaucoup pour assurer leur protection à travers un certain nombre d'initiatives, parmi lesquelles la création de nouvelles aires protégées, l'amélioration de la protection de la faune dans les paysages de production, tels que les concessions forestières et le développement d'une stratégie anti-*

braconnage nationale », a précisé Roger Mbeté, directeur de la faune et des aires protégées. « *Nous espérons être en mesure de protéger les éléphants, leur habitat forestier et les moyens de subsistance des personnes qui dépendent de ces forêts* », a-t-il ajouté.

Selon le plus récent recensement effectué par Wildlife conservation society (WCS), l'Afrique centrale a perdu 65% de ses éléphants de forêt de 2002 et 2012. « *Dans cette partie de l'Afrique, les éléphants sont abattus pour leur ivoire à un taux de 9 pour cent par an* ». « *pendant de nombreuses années, le Congo a montré un réel leadership dans le domaine de la conservation, la protection de ses éléphants et autres animaux sauvages dans les modèles de gestion innovants de Nouabalé-Ndoki et des Parcs national d'Odzala-Koukoua. En rejoignant l'initiative de protection de l'éléphant, le pays a souligné son engagement à prendre des mesures concertées pour protéger ses éléphants, et le WCS est honoré de travailler avec le gouvernement pour soutenir ces efforts* », a déclaré le directeur du

programme de WCS Congo Mark Gately.

Le Congo a montré sa bonne volonté

Pour le directeur général de Stop Ivoire, Alexander Rhodes, la déclaration du Congo au cours de la réunion du Comité permanent de la Cites « *est extrêmement importante. Il en résulte la destruction par le président Denis Sassou N'Guesso de l'ivoire de stocks du pays l'an dernier et soutient le développement de son plan d'action pour l'éléphant national pour garantir un avenir pour les éléphants et les communautés libres de la menace du braconnage d'ivoire* ».

En effet, le Congo qui abrite un quart des restes d'éléphants de forêt d'Afrique a démontré l'année dernière son opposition au commerce de l'ivoire et son soutien à la conservation des éléphants en marge de l'ouverture d'une Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le trafic illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique tenue à Brazzaville.

C'est après avoir décrit l'ampleur et



les conséquences du phénomène de braconnage à l'ouverture de la conférence que le président congolais, Denis Sassou-N'Guesso et son homologue tchadien, Idriss Déby Itno, ont mis le feu à un échantillon d'un stock frauduleux de cinq tonnes de pointes d'ivoire. L'action a été saluée par les environnementalistes.

La Fondation Brazzaville pour la paix et la conservation, à travers Sir David Richmond, chef de la direction, se félicite de l'annonce faite par le Congo de se joindre à l'Initiative de protection de l'éléphant, et soutient les efforts visant à mettre

fin au commerce des ivoires. Elle exhorte tous les gouvernements à « *reprendre l'initiative sur la protection des éléphants* ».

Dans la foulée, Hong Kong, considérée comme une plaque tournante de la contrebande de l'ivoire, a aussitôt annoncé qu'il compte en interdire les importations et exportations. Lors de son discours de politique générale, le chef du gouvernement hongkongais, Leung Chun-ying a affirmé aux députés que son équipe était déterminée à éradiquer le commerce de l'ivoire à Hong Kong.

Yvette Reine Nzaba

INTÉGRATION

Trois blocs économiques lancent un marché commun

Trois blocs économiques, la Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) et l'EAC (Communauté d'Afrique de l'Est), soit 26 pays, pesant plus de 625 millions d'habitants et 1 000 milliards de dollars de PIB (900 milliards d'euros) vont lancer en juin au plus tard, un marché commun de libre-échange, a indiqué le ministre sud-africain du Commerce et de l'industrie, Rob Davies.

Devant les députés sud-africains, le ministre Rob Davies a déclaré : « *la zone de libre-échange regroupant les pays membres de ces trois blocs économiques (Comesa, SADC et l'EAC), qui sera lancée lors d'un sommet prévu le mois prochain à Charm al-Cheikh, sera un signal que nous sommes sur la bonne voie pour créer un marché de plus de 600 millions de personnes* ».

Il a aussi indiqué que de nouvelles négociations seront lancées au plus tard en juin pour la création d'une zone de libre-échange africaine regroupant l'ensemble des 54 pays du continent, soit un marché de 1,3 milliard d'individus avec un PIB combiné de plus de 2000 milliards de dollars.

Près de la moitié des pays africains (26) ont signé à Charm El-Cheik en Égypte en juin 2015, un traité de libre-échange, qui englobe la moitié orientale du continent et doit faciliter la circulation des biens et des marchandises.

Les discussions relatives à la création d'un marché commun de libre-échange regroupant les trois blocs économiques ont été entamées en 2008 lors d'un sommet de Kampala (Ouganda), suivi du sommet de Johannesburg (Afrique du Sud) en juin 2011, qui avait déclenché le processus de négociations relatives à la création de cette zone de libre-échange.

Le président sud-africain Jacob Zuma, avait évoqué en février 2014, d'« énormes progrès » dans les négociations visant à créer une zone de libre-échange regroupant les trois blocs. Il ne restera plus que l'intégration régionale et la zone de libre-échange de l'Afrique

centrale à créer.

Contrairement à l'Asie et à l'Europe dont la majorité des pays commercent généralement entre eux, les pays africains souffrent toujours de lenteurs aux frontières, formalités de douane et coûts de commerce plus importants qu'ailleurs.

En outre, le manque d'industries locales (plus de 80% de la main d'œuvre en Afrique travaille dans l'agriculture vivrière et le secteur informel-limitent souvent les possibilités d'import-export. Les 15 pays d'Afrique de l'Ouest ont été les premiers à signer un accord de libre-échange entré en vigueur au début de l'année 2015. Avec le traité « Tripartite », l'autre moitié du continent marque à son tour sa volonté de marcher vers l'intégration.

L'objectif est de mettre en place un cadre pour aller vers des tarifs douaniers préférentiels, facilitant ainsi la circulation des biens et des marchandises. Le président de la Banque mondiale Jim Yong Kim a estimé que la Tripartite allait permettre à l'Afrique « de faire d'énormes progrès et à tout le continent d'aller de l'avant ». « *L'Afrique a clairement dit qu'elle était ouverte aux affaires* », a-t-il ajouté. Du Cap au Caire, selon le mot de l'homme politique et magnat minier britannique Cecil Rhodes au 19^e siècle, la « Tripartite » englobera l'Afrique du Sud et l'Égypte, les deux économies les plus développées du continent, ainsi que des pays dynamiques comme l'Éthiopie, l'Angola, le Mozambique et le Kenya. Mais pas le Nigeria, premier PIB d'Afrique notamment grâce au pétrole.

Il faut dire que la création d'un marché commun en Afrique a toujours constitué l'un des objectifs à visée économique des dirigeants de l'OUA d'abord, de l'Union Africaine ensuite. A titre de rappel, il existe en Afrique de nombreux projets d'union monétaire, notamment dans le cadre des ensembles économiques multinationaux : la CAE, le Comesa, la SADC et la Cédéao, avec la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO).

Il y a également un projet à plus long terme de création d'une monnaie unique africaine (projet de l'UA pour les 54 États du continent). Le projet le plus avancé est celui de la CAE. La ratification d'un Protocole d'union monétaire, le 30 novembre 2013, par les pays de la CAE - Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie- représentait déjà une étape importante dans leur processus d'intégration régionale.

Ce protocole, s'inspirant notamment de l'expérience européenne, détaille l'échéancier ainsi que les critères de convergence à respecter en vue d'établir une union monétaire en 2024. Dans cette perspective, le marché commun de cette zone aurait dû connaître une entrée en vigueur en 2015 - aujourd'hui retardée -, suivie d'une harmonisation des politiques monétaires et fiscales nationales à l'horizon 2018, afin de faciliter l'instauration en 2024 d'une banque centrale commune et de la monnaie unique de cette communauté économique qui compte actuellement 145 millions d'habitants et dont le PIB dépasse 100 milliards de dollars.

Les pays concernés par le marché commun : Burundi, Égypte, Éthiopie, Libye, Malawi, Rwanda, Soudan, Ouganda, Zimbabwe, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Kenya, Madagascar, Île Maurice, Seychelles, Swaziland, Zambie, Tanzanie, Angola, Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Comores.

Noël Ndong

EBOLA

Un nouveau cas détecté en Sierra Leone

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) venait pourtant d'annoncer la fin de l'épidémie en Afrique de l'ouest.

Un jour après la cérémonie marquant de fin de « toutes les chaînes de transmission » de la maladie au Libéria comme dans l'ensemble de la région, l'institution onusienne a confirmé un nouveau cas en Sierra Leone. Le 7 novembre 2015, la Sierra Leone, elle, était sortie de l'épidémie. Le dernier cas enregistré dans ce pays est celui d'une étudiante de 22 ans ayant eu des contacts avec d'autres individus, est décédée le 12 janvier. Deux prélèvements ont été testés positifs, selon l'OMS.

Répondant aux critiques des médias qui l'accusent de s'être trompée en annonçant vite la fin de l'épidémie, l'OMS a fait savoir que malgré l'annonce, elle avait mis en garde contre le « *risque permanent de nouvelles flambées durant 2016 en raison de la persistance du virus parmi les survivants* ». Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait, lui aussi, prévenu que de nouvelles résurgences étaient prévisibles dans l'année. Les pays touchés et la communauté internationale avaient réagi avec soulagement mais prudence à la proclamation par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la fin de cette épidémie, partie en décembre 2013 de Guinée, qui s'est propagée au Liberia et en Sierra Leone voisins, puis au Nigeria et au Mali.

Le risque d'une résurgence de la maladie persiste car le virus subsiste dans certains liquides corporels de survivants, « *tels que le sperme, par exemple, le virus peut rester jusqu'à neuf mois, voire un an. Une personne guérie peu quand même être porteuse du virus et le transmettre* », a averti un expert près de l'OMS. Pour l'heure, la cellule de gestion de crise a été réactivée en Sierra Leone, des équipes d'enquêtes de voisinage sont déployées dans les villes de Makeni et Magburaka. Quelques personnes ayant été en contact avec la jeune femme décédée ont déjà été identifiées.

Ayant porté un coup dur à l'économie des pays concernés, l'épidémie Ebola a fait au moins 11.312 morts sur un total de 28.457 personnes contaminées, d'après l'OMS.

Fiacre Kombo

26° SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

L'ordre du jour portera sur les droits de l'Homme

Sur le thème : « 2016 : Année des droits de l'Homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes », se tiendra du 21 au 31 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, le 26e sommet de l'Union africaine qui réunira, les ambassadeurs ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation continentale.

Comme à l'accoutumée, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévue les 30 et 31 janvier, sera l'occasion d'élire un nouveau président de l'organisation continentale pour l'année 2016. Il prendra la relève du président en exercice sortant, Robert Mugabe, président de la République du Zimbabwe.

Le sommet sera marqué lancement du thème « 2016 : Année des droits de l'Homme

en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes. » Une conférence de presse conjointe animée par le nouveau président de l'Union africaine et la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana-Dlamini Zuma, couronnera les travaux du 26e sommet de l'UA. Ces assises réuniront les organes délibérants de l'Union africaine, des représentants des Communautés économiques régionales (CER),

ceux d'organisations de la société civile (OSC) et du secteur privé. S'y ajoutent les représentants de la diaspora, d'organisations partenaires, des médias continentaux et internationaux, ainsi que des dignitaires et d'autres invités du monde entier.

D'après les organisateurs, les travaux débiteront avec la 31e session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), notamment par l'examen les points

inscrits à son ordre du jour. Il en ressortira inéluctablement des recommandations pertinentes, qui seront examinées par le Conseil exécutif avant leur soumission, pour adoption, à la Conférence de l'Union.

Durant les trois jours, les ambassadeurs examineront les rapports sur les différentes activités de leurs sous-comités. Au terme de cette réunion interviendra la retraite ministérielle du Conseil exécutif prévue du 24 au 26 janvier et la 28e session ordinaire du Conseil exécutif qui se tiendra les 27

et 28 janvier. Plus tard, les ministres des Affaires étrangères et des Relations extérieures ainsi que d'autres ministres ou autorités dûment désignées se réuniront à nouveau pour examiner les différents points qui leur seront soumis.

Parmi les points forts de la réunion du Conseil exécutif, figurent l'élection et la nomination des quinze (15) membres du Conseil de paix et de sécurité, ainsi que la nomination d'un (1) membre du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Encore une exposition réussie sur les Sapeurs pour « Baudoin Mouanda »

Bravant les intempéries, les visiteurs ont vu de près « les Sapeurs de Baongo », au Royal Monceau, au cours d'une exposition organisée par Marie Finaz Gallery

Depuis deux mois, l'exposition du photographe, Baudoin Mouanda, du collectif Génération Eli-li et d'Afrique in visu, est visible à proximité des Champs Elysées à Paris. Au titre d'une visite privée, Marie Finaz, commissaire de l'exposition, a invité le public parisien à venir découvrir l'œuvre du photographe congolais avec, pour fond sonore, les prestations du groupe Ameni Singers Gospel : ambiance assurée des personnes élégantes venues de Baongo, quartier Sud de Brazzaville, temple supposé du « Dandysme à la congolaise ».

Une exposition étonnante : les Sapeurs ont pris position dans Paris. Des œuvres photographiques qui montrent comment des hommes et des femmes célèbrent leurs us et coutumes dans les rues de la capitale congolaise. Replongés « dans les parades », les visiteurs se sont mis à se photogra-



Finaz avec ses invités à l'exposition des Sapeurs au Royal Monceau à Paris Crédit photo : Vanessa Nguema

phier eux-mêmes à proximité des clichés. « Même en l'absence du photographe en résidence du photographe en résidence en Italie, l'idéalisation

teurs. « Elles sont captivantes et décrivent la sociologie des

de la philosophie des Sapeurs est présente à travers les seize photos », constate un des visi-

rois de la Sape », confie un autre.

Pour être dans le vrai, le Sapeur connu par le nom de la Sape, Victime de la Sape, a exécuté, devant un public ahuri, une série de figures de « la Diantance », littéralement « Parade » dans les locutions lexicales de la Sape. « Pendant que le groupe Ameni Singers nous régale avec son tour de chants, moi je pense déjà à mon accoutrement de demain, car chaque jour est une préoccupation de l'harmonie vestimentaire en adéquation avec l'unicité du temps et du lieu », a expliqué Victime de la Sape arborant des airs d'un mannequin inné aux allures de « géant catalogue ».

Baudoin Mouanda donne à voir les préoccupations des Sapeurs. Marie Finaz se charge de la mission d'aller le montrer aux quatre coins du monde, en commençant par une exposition à New-York, aux Etats Unis, a-t-elle annoncé. Un harmonieux travail en duo à voir absolument.

Antoine Daniel Kongo

« Pendant que le groupe Ameni Singers nous régale avec son tour de chants, moi je pense déjà à mon accoutrement de demain, car chaque jour est une préoccupation de l'harmonie vestimentaire en adéquation avec l'unicité du temps et du lieu »

Assurances et Réassurances du Congo

Assurances Incendie

Assurances Transport

Assurances Multirisques Habitation

Assurances Glissement Terrain

Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé

Assurances Construction

Assurances Vieillesse

Assurances Voyage

Assurances Entreprise

Soyez rassurés avec nos Assurances!!

Agence K17 Avenue de la Capitale - Tél : +243 20 22 11 22 22 / 22 22 11 22

Agence P18 : 128 Avenue Foyers Travaux - Tél : +243 20 22 11 22 / 22 11 22

(Email : agence.kongolo - agence.p18@arcc.org)

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

BURKINA

Ouagadougou encore sous le choc d'une attaque terroriste

Environ 23 personnes de 18 nationalités ont été tuées et plusieurs autres blessées dans un hôtel de Ouagadougou, où s'est rendu le président Roch Kaboré. L'attaque de la nuit du vendredi à samedi a été vite revendiquée par le groupe djihadiste Aqmi proche des terroristes d'Al-Mourabitoune.

Le bilan de l'attaque est encore provisoire, selon les autorités policières du pays. Les forces de sécurité burkinabè sont arrivées au bout des assaillants douze heures après le début de l'attaque. « Les opérations des forces de sécurité burkinabè contre les auteurs des attaques se sont terminées en fin de matinée, où se poursuivaient les opérations de ratissage aux alentours de l'hôtel Splendid,

du restaurant Cappuccino et des établissements voisins », a affirmé à l'AFP, une source des services de sécurité. Alors que vendredi soir des échanges de tirs opposaient des forces de l'ordre aux jihadistes dans un hôtel et un restaurant fréquentés par des Occidentaux.

Les quelques rescapés de l'attentat qui ont accepté de témoigner, parlent d'une scène d'horreur. « C'est horrible, les gens étaient couchés et il y avait du sang partout. Ils tiraient sur les gens à bout portant », a expliqué Yannick Sawadogo, rapporte l'AFP. « On les entendait parler et ils marchaient autour des gens et tiraient encore sur des personnes qui n'étaient pas mortes. Et quand ils sont sortis, ils ont mis le feu », a ajouté le même témoin. Les condamnations de l'attaque terroriste et le message de sou-

tien au peuple burkinabè affluent de partout : le président malien IBK condamne avec la dernière rigueur « cette barbarie innommable », exprimant sa solidarité au peuple frère du Faso. Même réaction à Libreville, « Mème détermination à lutter partout contre l'obscurantisme. Le Gabon solidaire du Burkina dans ce combat », a tweeté le chef de l'Etat gabonais sur son compte.

Le Splendid, qui compte 147 chambres est fréquemment utilisé par des Occidentaux et par les personnels des agences onusiennes. Des contrôles de sécurité étaient en place à l'entrée, mais n'ont pu empêcher l'irruption des assaillants, vendredi, aux environs de 19h45. Le commando a également visé un restaurant voisin, le Cappuccino, lui aussi prisé par les expatriés.

Fiacre Kombo

LITTÉRATURE

« Meurtre au château du bois », premier roman policier de Patrice Biabé chez Hémar

C'est un roman qui relate une histoire d'amour, au départ morale et qui devient par la suite immorale.

mise de côté, surgit. L'auteur laisse le public dans une soif inédite. Ces investigations arrive-



L'auteur explique son œuvre

Il s'agit en fait de Douzaïna clâtre encore appelé Douz qui tombe amoureux d'une jeune fille Aïnata, une récidiviste. Cette jeune fille a commis dans son passé un meurtre qui l'a condamné à quatre ans d'emprisonnement ferme. Elle sort de la prison après avoir purgé sa peine et décide de refaire sa vie.

Aïnata rencontre Douz, un vieil ami du collègue, un jeune homme qui a beaucoup d'argent hérité de ses parents. Il demande la fille en mariage sans pourtant connaître la vie antérieure de cette dernière qui cache son côté criminel. Ils se marient par la suite sous le régime de la communauté des biens et Aïnata y trouve là une porte de sortie. Les deux conjoints passèrent une meilleure vie de couple de laquelle sera issu un enfant.

Après le mariage, Douzaïna change de comportement. Ces nombreuses sorties lui permettent de retrouver une vieille

maîtresse Douz délaisse alors son épouse au détriment de la maîtresse. Aïnata qui attendait de son mari une vie de rose, n'a pas pu supporter cette situation, la poignarde avec un couteau bien aiguisé et celui-ci trouve la mort.

Rusée, Aïnata maquille bien son crime en déplaçant le corps et, met le feu au château du bois pour dissimuler les preuves de son crime. Les inspecteurs qui arrivent pour enquêter ne sont pas en réalité venus pour ce crime mais, pour arrêter Douz qui est recherché pour usage de faux.

La jeune fille découvre qu'elle n'était pas seule dans le faux, son mari Douz était aussi impliqué dans la malversation. Cette enquête criminelle n'aboutira pas, car la police va l'abandonner par manque de preuves. Malgré ce mystère, l'enfant qui jouait dans la cour avec ses amis découvre les restes mortels de son père dans la piscine. L'affaire qui était

ront-elles jusqu'au bout avec des fausses pistes créées par Aïnata ? Répondant à l'une des questions du public, l'auteur a rassuré ce dernier qu'il n'a jamais fait l'école de criminalité. « Nous sommes les premiers à voir les choses arrivées. Les écrivains écrivent et mettent à la disposition des consciences. Ils vous montrent ce qui va arriver, c'est cette capacité que nous possédons » et de poursuivre « Ne vous étonnez pas que demain il y a un autre genre de roman de Patrice Biabé sur le marché. J'ai des prémices à la maison. Je crois encore aux romans policiers ».

La cérémonie de présentation et de dédicace du roman « Meurtre au château du bois », s'est déroulée le 15 janvier aux Vendredis littéraires qui se tiennent au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad). Il compte 134 pages, subdivisées en dix-huit parties.

Rosalie Bindika

À LOUER

* Un immeuble à l'entrée du Beach de trois(3) étages avec trois(3) appartements identiques composé comme suit :
- 3 chambres à coucher avec toilettes ;
- une (1) salle à manger ;
- Une (1) cuisine ;
- Une (1) toilette.

* Une villa à M'pila avec quatre(4) chambres à coucher, un(1) salon, une cuisine ainsi que deux(2) studios annexes ;

* Une villa à proximité de l'ex télé Congo avec trois (3) chambres à coucher dont deux(2) avec toilettes, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette.

Contact : 06 655 80 00 / 06 621 88 88

ANNONCE

Edition lots de 1 à 100 bulletins de notes avec notification des mentions et présentation des résultats par ordre de mérite. Gaby-Services :
Tél : 01-127-88-11 / 04-092-28-11

NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, du décès de Exaverine Flore Matonta «Dédé» survenu le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n° 21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Ongogni), la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-soeur, femme, Raissa Bertille Edzoulaliko. La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okouloumbié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangai-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Djason Philosphe, Antoine Mobassi, Franklin Mobassi, Yvonne Kabamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce et petite-fille, Franciane Santos Mobassi, survenu le 13 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n° 113, rue Oboya à Talangai, non loin de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.





Message du Rassemblement Citoyen - Le RC à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée Scrutin du 20 mars 2016

Chers Frères, Chers Sœurs,
Militants, Militantes, Sympathisants ;
Vous, jeunes du parti !

L'humanité va de l'avant parce que des hommes osent rêver qu'il est possible que notre monde devienne meilleur : un monde dans lequel tous nos enfants ont les mêmes chances ; un monde de liberté ; un monde de respect ; un monde de partage ; un monde plus juste ; un monde où il y a la paix.

La politique devient dès lors l'instrument qui vous permet de construire ce rêve. C'est au nom de ce rêve, de ces principes que nous avons dit non au changement de la Constitution dans les conditions dans lesquelles cela se faisait, tout en soutenant au cours de la consultation organisée par le Chef de l'Etat que «Le Président Denis SASSOU N'GUESSO devait faire partie de la solution». Car dans la gestion de l'étape délicate par laquelle le pays devait passer, tous les fils et filles devaient être inclus, en commençant par celui qui en avait la direction.

Les approches avec nos alliés ont malheureusement divergé. Notre approche était pour éviter justement la confrontation violente entre Congolais que nous avons vécue au scrutin référendaire, avec les conséquences douloureuses que nous déplorons aujourd'hui.

Mais, au-delà de tout, nous avons pris acte du nouvel ordre constitutionnel. La surchauffe que le pays a connue a mis tous ses fondements en péril : l'unité nationale, la paix et la stabilité.

L'urgence aujourd'hui est d'apporter d'abord l'apaisement à notre pays. C'est pourquoi nous faisons le choix de soutenir le Président Denis SASSOU N'GUESSO, s'il présente sa candidature pour diriger le pays les 5 prochaines années.

Deux raisons justifient ce choix :

La première raison découle de notre histoire

Le Congo, notre beau pays, a toujours été victime des ruses de l'histoire avec des dirigeants politiques mal préparés, qui, dans la précipitation, ne voient jamais les pièges cachés derrière tout bouleversement politique.

Ainsi, hier nous avons fait de ce qui devait être un moment de libération, un moment de joie après tant d'années d'humiliation ; un départ endeuillé : c'était l'indépendance.

Notre pays a commencé son histoire de pays libre par une guerre civile : 1959. La guerre civile de 1959 a planté en nous la graine de la haine qui grandit année après année. Nous n'arrivons pas à nous en débarrasser. Tel un cancer qui nous tue petit à petit, elle régule notre vie politique depuis.

Aucun Chef d'Etat n'est parti du pouvoir sans avoir subi l'humiliation.

- Fulbert YOULOU : premier Président chassé par une révolution ;
- Alphonse MASSAMBA-DEBAT : le Président sans tombe ;
- Marien NGOUABI : le Président abattu chez lui en famille ;
- Jacques Joachim YOMBI OPANGO : le Président longtemps emprisonné et placé en résidence surveillée pendant une longue période ;
- Denis SASSOU NGUESSO : le Président humilié par une conférence nationale transformée en tribunal d'inquisition ;
- Pascal LISSOUBA : le Président chassé du palais, qui a dû fuir par des moyens de fortune.

Le débat sur le changement de la Constitution devait être un débat de principe, un débat démocratique que le peuple devait trancher sereinement.

Nullement, ce débat ne devait être lié au mandat du Chef de l'Etat en place. Mais la haine, le cancer qui nous ronge depuis 1959 a eu le dessus sur la raison. Le 20 octobre dernier, tout semblait se mettre en place pour faire revivre à l'actuel Chef d'Etat, la fin tragique que les précédents Chefs d'Etat ont connue. Il faut que cela cesse définitivement, pour qu'aucune élection ne soit plus un moment de peur, de douleur pour les familles.

Nous devons accepter que l'autre, quelle que soit son appartenance ethnique, dirige ce pays. Nous devons accepter que celui qui dirige ait une retraite paisible à la fin de son mandat. Cela doit demeurer dans nos esprits.

On ne dirige pas un pays en regardant dans le rétroviseur, mais c'est en regardant vers l'avant qu'on le construit et qu'on l'apaise.

La deuxième raison concerne la jeunesse

Notre jeunesse doit éviter d'emprunter des chemins qui débouchent toujours

sur le doute et l'échec.

Les jeunes doivent savoir que le secret de la victoire réside dans le choix des moyens pour y parvenir ; la violence et la haine les éloignera toujours du rêve d'améliorer leur vie.

La violence ne doit pas réguler notre société. C'est à la démocratie de le faire. C'est la démarche pacifique qui a toujours fait avancer l'humanité.

Les grandes victoires qui ont permis à la liberté, la démocratie et à la justice d'aller de l'avant ont été obtenues de manière pacifique par une démarche non violente.

Le monde ne manque pas d'exemples :

- La lutte non violente pour les droits civiques menée par l'Américain Martin LUTHER KING. Aujourd'hui, l'Amérique a un Président noir d'origine africaine.
- GANDHI, l'avocat indien qui a commencé sa lutte pour les droits civiques en Afrique du Sud a obtenu l'indépendance de l'Inde et du Pakistan par la non violence.
- Nelson MANDELA qui n'a parlé que d'amour et de fraternité dans une Afrique du Sud multiraciale après tant d'années d'humiliation et d'emprisonnement ;
- Et le Pape Jean Paul II qui a fait s'écrouler un mur qu'on croyait indestructible avec sa célèbre phrase : «N'ayez pas peur».

Vous jeunes, vous vous sentez impuissants ; vous dites : quoique nous fassions, ça ne changera rien. En pensant ainsi, vous acceptez déjà l'échec. Sachez que la chance ne sourit qu'aux audacieux, aux personnes déterminées, méthodiques et persévérantes. Vous êtes l'avenir de ce pays. Posez-vous de bonnes questions et faites les bons choix si vous voulez réussir.

La première chose à faire pour réussir, c'est de disposer des moyens qu'il faut pour la victoire qui changera votre avenir : être capable de voter.

Pour cela :

- Sous forme de mouvement pacifique, mettez la pression sur l'Administration pour que chacun dispose de son acte de naissance, de sa carte d'identité, de sa carte d'électeur. Tous ces documents sont gratuits. Ils vous permettront de choisir votre avenir. A quoi sert-il de remplir un meeting, si vous ne pouvez pas voter ?
- La deuxième étape : c'est d'aller voter pour changer les choses pour que votre vie s'améliore.

Tournez le dos à la violence. Elle ne vous conduira qu'à l'échec.

Choisissez pour notre pays un dirigeant modéré qui rassure tout le monde. Protégez les investissements économiques réalisés dans le pays et rassurez tous les investisseurs notamment dans les secteurs pétrolier, minier, forestier, agricole, du BTP, etc...

Leurs acquis doivent être préservés.

Veillez à ce que les conditions soient créées pour consolider nos relations avec nos partenaires économiques et les pays amis qui sont toujours à nos côtés.

Le consensus de Sibiti sur la gouvernance électorale est un bon début dans la lutte pour des élections crédibles et apaisées. Le RC y a pris part. Consacrons les 5 années à venir à la mise en œuvre de ce qui a été convenu à Sibiti notamment la CENI indépendante, le bulletin unique, un nouveau recensement, un découpage électoral plus juste, des cartes biométriques.

Consacrons les également à régulariser la situation de tous les Congolais avec l'Etat-civil.

Le RC va soutenir le Président Denis SASSOU N'GUESSO, s'il présente sa candidature à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016.

Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 11 janvier 2016

Pour le Bureau Exécutif National,
Le Président.



Alphonse Claude N'SILOU

CRÉDIT AUTOMOBILE

Le duo Tractafric – Biac dote le corps professoral de l'UPN et de l'ISP de véhicules neufs

Tractafric Congo, le fournisseur principal du projet, et la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), le financier du projet, ont remis officiellement le 14 janvier le premier lot de pick-up tout terrain de marque Nissan aux professeurs de l'Université pédagogique nationale (UPN) et de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) ayant souscrit au crédit auto.

L'événement organisé de la manière la plus sobre possible dans la concession Tractafric Congo, au Rond point Socimat, marque l'heureux aboutissement de deux années d'âpres négociations - et de beaucoup d'échecs d'ailleurs - pour mettre en place un financement pour accompagner les professeurs et leur permettre d'acheter des véhicules neufs. Il n'était pas facile de trouver la banque intéressée à un tel projet. L'arrivée de la Biac a donné un coup d'accélérateur à l'initiative. « Nous sommes heureux, nous avons attendu ce moment depuis longtemps. À présent, il y a bien

sûr le remboursement. On aurait pu aller plus loin ou faire mieux dans les négociations mais nous sommes satisfaits globalement », a expliqué le Pr Luc Konrad Mubikangiey désormais propriétaire d'un nouveau pick-up.

Bien entendu, les termes du contrat sont restés secrets. En retour, l'on a appris que les prix de ces véhicules étaient très concurrentiels. Ces dernières années, les banques ont fourni des efforts considérables pour démocratiser le crédit dans un environnement loin d'être rassurant pour développer cette activité. « C'est un grand projet. La Biac est arrivée après plusieurs négociations infructueuses avec d'autres banques pour des raisons diverses. La Biac a fait des concessions ainsi que les professeurs pour la réussite de ce projet. Elle a su répondre rapidement aux attentes des professeurs », a soutenu Chirin Dittoo, directeur Retail de la Biac. En analysant les chiffres, l'on comprend mieux l'importance de cet événement. « 54 véhicules

vont être remis aux professeurs. Dans un premier temps, nous avons tablé sur un total de 150 véhicules. Nous comptons nous rendre également dans l'Est et le sud du pays. La Biac est implantée partout. Actuellement, nous faisons des prospections. Il y aura d'autres remises officielles cette fois sur place, dans les universités. Nous espérons que cette première remise va être suivie de plusieurs autres. En effet, nous ressentons le besoin des professeurs à travers le pays d'avoir des moyens de déplacement. La Biac et Tractafric sont prêts à les accompagner dans la mise en place des financements », a précisé Philippe Chollet, directeur financier de Tractafric Congo. Les prospections se font à l'intérieur du pays en partenariat avec Kantanga motors, une société basée à Lubumbashi et appartenant également à Tractafric Congo. Lors de la remise officielle des clés, ceux qui ont souscrit au cré-



Les véhicules alignés à la concession Tractafric

dit auto ont reçu également les documents et plaques d'immatriculation des véhicules du reste déjà assurés auprès de la Société nationale d'Assurance. Ils sont invités à revenir à Tractafric le moment opportun pour le premier entretien gratuit. Entre-temps, le projet va se poursuivre et même s'intensifier au cours

des prochaines semaines en raison de la détermination affichée par les deux partenaires au cours de la cérémonie riche en émotion. « Ce n'est que le commencement », a conclu Chirin Dittoo. Pour rappel, les professeurs bénéficiaires du premier lot sont membres de l'APUPN.

Laurent Essolomwa

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE, LEGISLATIVES ET PROVINCIALES

Le G7 décidé à faire respecter les délais constitutionnels

Le regroupement politique a proposé à la Céli un planning qui pourra permettre de respecter les délais constitutionnels dans l'organisation de ces scrutins du président de la République ainsi que les députés nationaux et provinciaux. Pour cette plateforme politique, 2016 reste l'année de tous les enjeux au cours de laquelle le peuple congolais devra se choisir un président de la République ainsi que ses représentants aux niveaux national et provincial pour les cinq prochaines années.

La conférence de presse tenue le 14 janvier au siège du G7, à Gombe, a permis au président en exercice de cette plateforme politique, le député Charles Mwando Nsimba, de donner la position de ce regroupement politique sur la situation politique du pays et d'étaler le schéma proposé pour faire sortir la RDC de la crise. « Comme d'aucuns l'affirment, l'année 2016 est une année de haute sensibilité politique dans notre pays. Elle est cruciale pour la consolidation de la démocratie, de la paix, de la cohésion nationale et de la stabilité institutionnelle en RDC », a prévenu le député national Charles Mwando Nsimba.

Le président en exercice du G7 a noté qu'aux termes de la Constitution, cette année est essentiellement électorale. Elle sera marquée, a-t-il souligné, du sceau historique de la première alternance démocratique à la présidence de la République car un nouveau chef de l'État devra être élu en novembre prochain, en remplacement de l'actuel qui ne peut plus briguer un troisième mandat présidentiel. Au cours



Les membres du G7 et le représentant de la Monusco

de la même année, a poursuivi l'honorable Mwando Nsimba, l'Assemblée nationale sera renouvelée. Il en sera de même pour les Assemblées provinciales et le Sénat dont les mandats des membres élus en 2007 ont été portés au-delà du terme constitutionnel de 5 ans par suite de l'incapacité du pouvoir actuel d'organiser les élections provinciales. Il est encore possible de mieux faire

Le G7, par son président en exercice, a fustigé le blocage du processus électoral ou le retard inquiétant qu'il connaît dû à des multiples entraves politiques, financières et administratives dressées par la majorité présidentielle, qui s'accroche à tout prix au pouvoir. Relevant la tension qui monte chaque jour davantage dans le pays et qui amène « les oiseaux des mauvais augures » à annoncer déjà l'apocalypse dans les jours à venir, le G7 s'est dit

convaincu qu'il était encore possible de mieux faire, de vaincre ce pessimisme ambiant et de remettre en confiance le peuple congolais et les partenaires extérieurs de la RDC. Cela ne devra passer, a voulu convaincre cette plateforme, par l'organisation des élections présidentielle, législatives et provinciales avant fin 2016 ainsi que l'assurance de l'alternance au sommet de l'État. Cette plateforme, par une déclaration lue par l'honorable Lutundula, a responsabilisé toutes les institutions du pays dont le gouvernement, le Parlement et la Céli ainsi que les partenaires extérieurs de la RDC, en vue d'un processus électoral apaisé et ces élections dans les délais constitutionnels. Dans cette responsabilisation traduite sous forme de recommandations, le G7 a proposé à la Centrale électorale une ébauche de calendrier pour l'amener à remplir sa tâche

comme attendue.

Dans ses propositions, en effet, le G7 exhorte le bureau de la Céli à convoquer, comme dans le passé et dans le plus bref délai, la tripartite majorité-opposition-Céli afin d'aplanir les divergences sur les aspects du processus électoral qui le requièrent. La plateforme a aussi sollicité de la centrale électorale de publier, après cette tripartite, un calendrier électoral consensuel qui respecte les délais constitutionnels, plaçant ainsi les acteurs politiques et sociaux, le gouvernement de la République et les partenaires extérieurs de la RDC devant leurs responsabilités respectives. Selon ce planning proposé par le G7, le premier trimestre 2016 devra être consacré à l'acquisition des kits et du matériel d'enrôlement, le deuxième trimestre, à la révision du fichier électoral, le troisième trimestre, à la mise à jour du cadre légal, la convocation du scrutin et le dé-

pôt des candidatures, alors que le quatrième trimestre de cette année devra être consacré aux élections provinciales, législatives et présidentielle. Le regroupement politique a noté que ces trois scrutins pouvaient se tenir le même jour. Alors que la Céli a, en plus, été appelée à démarrer sans tarder la révision du fichier électoral sur la base des recommandations de la mission d'audit de l'OIF, par l'enrôlement de nouveaux majeurs, à alléger le calendrier électoral en ne retenant en 2016 que ces élections à caractère national et provincial.

Le G7 se dit convaincu que si les obstacles politiques, administratifs et financiers sont levés rapidement et que la Céli- qu'il a par ailleurs appelé à cesser de se mêler des débats politiques et de ne plus se soumettre servilement aux injonctions de la majorité présidentielle- gère techniquement et de bonne foi les activités opérationnelles, la collecte des données sur le terrain peut se terminer en juin 2016 et le processus peut reprendre son cours normal.

Le gouvernement a notamment été appelé à alléger et accélérer les procédures d'acquisition des kits d'enrôlement et du matériel électoral, à convenir avec la Céli et les partenaires d'appui d'un plan de décaissement irrévocable des ressources de l'ordre de 580 millions de dollars, de recourir à la Monusco pour le déploiement du matériel et du personnel électoraux et de constituer un fichier consulaire qui devra servir de base en prévision de l'enrôlement des Congolais de la diaspora.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Chouna Lomponda : « Je traduis des objectifs d'entreprise en objectifs de communication »

Originaire de la RDC, Chouna Lomponda est responsable de la communication et des partenariats du musée juif de Belgique. Experte en relations publiques et relations de presse depuis plus de 15 ans, elle est diplômée de l'École française des attachées de presse, aujourd'hui ECS Bruxelles. Dynamique et entreprenante, elle est également consultante en communication.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste votre travail au sein du musée juif de Belgique ?

Chouna Lomponda : Mon poste consiste à garantir l'image et la notoriété du Musée Juif de Belgique en assurant sa promotion auprès des médias et du grand public. Et pour cela, j'implémente des stratégies, et je mets en place des partenariats afin de toucher de nouvelles cibles. Je représente fréquemment le musée dans le cadre d'événements, de salons et de foires. C'est le volet relations publiques... En qualité de porte-parole, mon rôle est aussi de faire connaître la position du musée à l'extérieur et de gérer les relations avec les institutions (politiques, culturelles, diplomatiques, européennes...). Il arrive que j'intervienne dans les recherches de subsides ou de sponsoring. Une autre tâche liée à ma fonction consiste à superviser et développer la communication Web du musée. Pour résumer : je traduis les objectifs d'entreprises en objectifs de communication. À ce titre, 2015 a été une année fructueuse pour le Musée Juif de Belgique, à titre d'exemple c'est un total de 30.000 visiteurs qui ont pu découvrir l'histoire des Juifs en Belgique et s'interroger en admirant nos collections... Une année riche en événements marquants pour la communication: Nous avons été récompensés des Prix du Bruxellois de l'Année toutes catégories, du Visit.Brussels Honorary Award... autant de réalisations qui ont positionné cette institution culturelle sur le devant de la scène.

LDB : comment avez-vous débuté votre expérience au sein du Musée Juif ? Quelles ont été les premières étapes ? Connaître l'histoire des juifs sans doute ?

CL : Dès mon arrivée, je me suis efforcée d'en savoir un peu plus sur le musée, sur l'histoire du musée et sa mission. Je ne l'ai pas vécu comme une corvée. Je trouvais que c'était un apprentissage normal et indispensable. Et puis, la culture juive ne m'était pas étrangère car j'ai vécu par intermittence en Is-

raël, où mon père était ambassadeur de l'ex-Zaïre à l'époque.

LDB : Le fait d'avoir vécu en Israël a-t-il favorisé l'obtention de ce poste ?

CL : Je ne compte plus le nombre de fois où cette question m'a été posée. Non. Lors de mon engagement, je me suis retrouvée face à une institution qui a pris le parti de ne regarder ni ma couleur de peau, ni ma confession religieuse, ni mon séjour en Israël, mais mes compétences, mon expertise et la qualité de ma personne. De mon côté: Au-delà de la « judaïté » de ce musée, le plus intéressant pour moi était le challenge : être responsable de la communication pour une institution dans laquelle on n'imagine pas un « non-juif » travailler. C'est un défi : être là où on ne vous attend pas. Et ça me plaît!

LDB : Qu'est-ce qui fait la particularité de votre travail par rapport à une autre institution ?

CL : Communiquer sur une institution telle que le Musée Juif de Belgique, c'est aussi faire de la pédagogie. Faire connaître l'autre, briser les clichés, pousser le public à s'interroger, leur apprendre quelque chose... en véhiculant un message d'ouverture, un discours vrai. C'est la particularité de mon travail. Il nécessite de la polyvalence, un sens de l'écoute et des relations humaines, de la créativité, de l'audace et un côté avant-gardiste! J'estime que ma présence, contribue modestement à changer les mentalités quant à la perception que l'on a des communautés juives. Avoir une porte-parole qui est une femme, noire et non-juive, dans une institution culturelle aussi importante, est un pied-de-nez à de nombreux préjugés. J'ai rencontré plusieurs personnes qui pensent que pour entrer dans ce musée, il faut être juif. Ce qui n'est pas vrai car le musée s'adresse avant tout aux non-juifs afin qu'ils découvrent cette culture et qu'il en ait une meilleure compréhension. Car on ne combat pas ce que l'on connaît.

LDB : Justement, en tant que Congolaise d'origine, avec un poste-clé au sein du musée, votre travail est-il facile ou difficile ?

CL : La difficulté, c'est la pression professionnelle. Dans la communication, on veut des résultats et très vite! Il faut avoir les nerfs solides, mais lorsque l'on a des idées, une bonne organisation, une dose de pragmatisme et que l'on est positif, on peut assumer cette fonction de manière efficace. Parfois les gens ont des des à-priori. Mais



Chouna Lomponda / Crédit Photo Philippe Geenen

lorsqu'ils sont face aux résultats, ils ne seront peut-être pas obligés de vous accepter, mais ils vous respecteront en reconnaissant que vous êtes la personne qu'il faut pour le Job. (large sourire)

LDB : Comment avez-vous vécu l'attentat perpétré contre le musée le samedi 24 mai 2014 ?

CL : Cela a été une tragédie. J'avais prévu d'aller travailler ce samedi-là pour préparer mon assistant à la réunion de comité scientifique et j'ai finalement changé mon programme... Et ça m'a sauvée.

Après, tout s'enchaîne... et apprendre qu'on a tiré sur son lieu de travail, c'est très violent. C'est comme si on venait briser tes repères et fragiliser tout un pan de ton existence. C'est là que l'on se rend compte que ça n'arrive pas qu'aux autres. Les premiers jours ont été très difficiles, mais très vite il a fallu se remettre au travail parce qu'en cette période de crise, la communication était en première ligne. Je me souviens que pendant plusieurs mois, je rédigeais des communiqués de presse parfois jusqu'à minuit ou une heure du matin. Le rythme était soutenu. Il fallait répondre aux sollicitations des journalistes -plus de 700 demandes de presses nationales et internationales gérées à cette période-, organiser des visites de recueillement d'autorités: celle du président français François Hollande, du chef de gouvernement italien Mattéo Renzi, mobiliser des personnes pour la venue annoncée de Barack Obama, qui, par ailleurs, n'est

pas venu... Il en est ressorti une capacité de résistance très forte et la conscience que cette vie est fragile et qu'il faut s'efforcer de bien vivre le moment présent. J'ai un immense sentiment de reconnaissance envers Dieu d'être toujours là, en vie. La présidente du Lobby européen des femmes, Viviane Teitelbaum, a recueilli mon témoignage de cette horrible tragédie pour son nouvel ouvrage « Je ne suis pas antisémite, mais... », qui présente l'antisémitisme actuel. Dans le chapitre qui m'est consacré, je reprends une citation de Bob Marley qui dit « Tu sais que tu es courageux le jour où le courage devient ta seule option. » Il n'y a rien à ajouter.

LDB : Le Musée entretient-il des relations avec l'Afrique ou le Congo ?

CL : Ce n'est pas le musée qui a un lien avec le Congo, mais bien un certain nombre de juifs d'Afrique. Il existe une communauté juive très active au Congo, même si elle s'est réduite avec le temps. Dans l'exposition permanente du musée, nous avons une chaise de circoncision qui nous a été léguée par la famille du Rabbin Moïse Lévy de Lubumbashi. C'est un patrimoine culturel qui nous lie à ce pays. L'histoire de ces Juifs de Rhodes qui se sont établis au Congo, nous l'évoquons d'une certaine manière par cet objet emblématique, présent dans notre exposition permanente. Nous avons également organisé une soirée d'hommage aux Juifs du Congo dans le cadre d'un événement qui devait déboucher sur une exposition. C'était étonnant de

découvrir l'origine de la migration d'une communauté qui a tenu un rôle majeur dans l'histoire du Congo et leur apport à l'économie..

LDB : comment arrivez-vous à combiner votre vie de famille et votre travail ?

CL : Mais je n'arrive à rien du tout! (rires) Ce n'est pas facile, mais tout est question d'organisation et de simplicité. C'est très compliqué de concilier une vie active et une vie de famille, surtout avec les fonctions que j'exerce. Mes fils sont ma priorité, c'est une évidence! Je suis présente dans leur vie, je les écoute, je leur transmets des valeurs, je les ouvre au monde... Je les aide à utiliser leurs ailes, pour que, le jour où ils s'envoleront, ils ne se cassent pas la figure. Et pour le reste, j'ai assez d'humilité pour ne pas être trop sévère avec moi-même. Je ne suis pas une maman parfaite! Mais lorsque je les regarde, je me dis que je ne m'en sors pas trop mal.

LDB : Quels sont les projets de Chouna Lomponda pour le musée et à titre personnel ?

CL : Le 15 mars 2016, je tiendrai une conférence avec le journaliste culturel Sébastien Hanesse, au musée BELvue sur le thème « Comment communiquer à l'ère du 2.0 ». J'ai planifié cette conférence car j'ai souvent été interrogée sur la politique de communication menée pour le Musée Juif de Belgique et sur les stratégies mises en place pour faire d'une institution peu connue une actrice majeure de la sphère culturelle belge. C'est de là que m'est venue l'idée de cette conférence dont mon binôme et moi, nous nous sommes fixé l'objectif de donner quelques clefs et des pistes pour aider celui qui le souhaite à développer sa marque culturelle pour ne pas passer inaperçu. Dans les mois à venir, une consultance dans le cadre du lancement d'un projet numérique. Un autre projet, ou plutôt souhait, serait de remporter le prix de l'Action féminine, organisé par l'Union des femmes africaines, pour lequel j'ai l'honneur d'être nominée. Ce prix récompense, depuis dix ans, l'entrepreneuriat féminin dans divers domaines et vise à honorer toutes celles qui œuvrent à améliorer l'image de l'Afrique. La cérémonie aura lieu dans quelques jours en présence de nombreuses personnalités et de la presse internationale. Obtenir ce prix serait une motivation supplémentaire...

Patrick Ndongidi

SONDAGE «LES POINTS»

«L'université populaire» de Muzito bien coté dans l'opinion

« Les Points » spécialisés dans les études de marché et sondage d'opinion viennent de publier les résultats d'une enquête réalisée à Kinshasa du 8 au 9 janvier portant sur les forums politiques ayant marqué l'année 2015.

Ce rapport d'enquête autant que les précédents que cette structure spécialisée a eu à publier respecte les normes scientifique et déontologique en matière de réalisation des enquêtes par sondage. Le rapport est subdivisé en deux parties. La première présente la fiche technique et la méthodologie du sondage tandis que la deuxième porte précisément sur les renseignements généraux. Partant d'un échantillon général de 1000 personnes représentatives de la ville de Kinshasa ou des chefs-lieux des provinces, âgées de dix-huit ans et plus, constituées d'après la méthode des quotas (sexe, âge, état civil, profession, tendances politiques), ce nouveau sondage présente toutefois des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques.

La marge d'erreur varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Dans le cas d'un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 20%, la marge d'erreur est égale à 2,5. Le vrai pourcentage est donc compris entre 17,5% et 22,5%. Avec la technique du « face-à-face » comme mode de récolte des données appliquée dans le cas d'espèce, il est à noter cependant que les résultats des enquêtes menées par « Les Points » reflètent le plus souvent des vérités sociologiques et doivent être interprétés comme les rapports de force à la date de leur réalisation et non comme prédictifs des événements.

Des renseignements généraux

L'accession de la RDC à sa souveraineté nationale et internationale a permis l'émergence des cadres politiques choisis pour leur compétence mais sans aucune expérience dans la gestion de l'État. Les crises et difficultés rencontrées autrefois ont suscité un réel besoin de la formation des futurs cadres. C'est notamment pour pallier cette situation qu'avait été créée en 1974 l'institut Makanda Kabobi dont le mérite n'est plus à démontrer. Après plus de deux décennies de vide constaté dans ce secteur, quelques initiatives ont été prises par des personnalités publiques ou des partis politiques. D'où la question : qu'en pensent les Kinois ?

Globalement, « l'université populaire » d'Adolphe Muzito retient premièrement l'attention des Kinois avec 58%. Ceux-ci apprécient la qualité des thèmes abordés et des orateurs sélectionnés. Ils jugent positif le fait que cette tribune transcende les clivages politiques en privilégiant uniquement l'intérêt de la Nation. En ce sens, notamment, elle contribue suffisamment à la promotion de la démocratie représentative et pousse le peuple congolais à devenir davantage acteur du jeu démocratique.



Adolphe Muzito

Les sondés considèrent « l'université populaire » comme une véritable école de démocratie et d'apprentissage à la gouvernance adaptée à la réalité actuelle. Elle est la seule structure à s'occuper de la formation de la population sans tenir compte de l'appartenance politique.

À l'opposé de cette première initiative, les Kinois relèvent que les autres tribunes sont d'ordre purement politique et ne se limitent qu'au renforcement des capacités idéologiques de leur cadre. Dans cette catégorie, les Kinois citent le congrès du PPRD à la Foire internationale de Kinshasa. Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre des réunions strictement politiques où les questions idéologiques et stratégiques priment. Pour les sondés (9%), ce forum intéresse moins la population qui estime qu'il a été très exclusif et n'a pas contribué à l'amélioration de ses capacités à accompagner les institutions dans la gestion des affaires publiques. En plus, leur nature purement politique et l'homogénéité des participants le place loin des préférences des Kinois.

Il en est de même de la grande messe de l'AFDC tenue en décembre 2015 à Kinshasa. Ce forum s'en tire avec le même pourcentage (9%) que celui du PPRD (le parti politique le plus adapté à la modernité). Aussi les sondés soulignent-ils que malgré l'engouement qui l'a caractérisé, le congrès du MSR n'est pas resté en marge de celui d'autres partis organisés à des fins politiques et électorales. Classé quatrième, le MSR réalise 5% des partis visibles en terme des forums réalisés en 2015. De même, aux yeux de l'opinion, le congrès de l'ARC du mois de novembre 2015 n'a servi qu'à renforcer le divorce entre Olivier Kamitatu et la majorité présidentielle. Bien qu'ayant abordé des questions d'intérêt commun, ce forum est resté exclusif et donc moins intéressant pour les Kinois. Il réalise 2% et se classe cinquième. Les restes des forums organisés par les partis politiques ne représentent que 2% dans l'ensemble et 15% des enquêtés se sont abstenus d'émettre leurs points de vue.

Alain Diasso

ASSISTANCE

Plus de sept millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en 2016

Selon le plan de réponse humanitaire 2016 rendu public par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), il ressort que sept millions et demi de personnes auront besoin d'assistance humanitaire et de protection cette année

Le nombre est en hausse car selon Ocha, avant cette année, ils étaient sept millions à avoir besoin de cette assistance. À cause des conflits récurrents qui ont engendrés plusieurs décennies « de chocs successifs », les besoins humanitaires et la vulnérabilité des populations dans les zones en conflits se sont intensifiés. Cette situation comme on peut s'y entendre, précise Ocha, a augmenté progressivement la part de la population en proie à l'impact des violences et des conflits, des flambées d'épidémies, de la malnutrition aiguë persistante et de l'insécurité alimentaire. Le tout sur le fond d'insécurité. Les provinces de l'Est de la RDC sont les plus frappées par la crise humanitaire à cause des guerres à répétition qu'elles ont connues. Selon Ocha, la partie Est de la RDC compte plus d'un

millions six cent mille déplacés internes, fuyant principalement la violence et les conflits armés. Ocha, avec l'aide de ses partenaires, prévoit dans son plan de venir en aide à six millions de personnes en RDC cette année. L'agence chiffre pour cela le besoin de financement de son plan à six nonante millions de dollars.

Si les « personnes déplacées sont particulièrement vulnérables, c'est aussi très souvent le cas des foyers qui les accueillent », fait savoir Ocha tout en ajoutant que le manque de développement généralisé d'un pays où la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et où choléra, paludisme, rougeole et fièvres hémorragiques font des ravages.

Aline nzuzi

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ONU encourage la tenue d'un dialogue inclusif

Son représentant spécial en RDC a encouragé le Conseil de sécurité à apporter un soutien à un dialogue inclusif qui respecte la Constitution.

Depuis quelques temps, le dossier de la RDC se trouve en bonne place dans les discussions au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu. Lors de son adresse le 14 janvier dernier devant cet organe onusien, le Représentant spécial de l'ONU en République démocratique du (RDC) Maman Sidikou a brossé les contours des défis politiques et sécuritaires auxquels le pays est appelé à faire face en cette année 2016. Il n'a pas manqué d'exprimer des inquiétudes par rapport à l'avenir politique immédiat de la RDC. Des inquiétudes qu'inspirent les risques des troubles en lien avec les élections présidentielle et législative prévues d'ici novembre 2016.

Dans son exposé fait par vidéoconférence, le nouveau patron de la Monusco a indiqué que les élections présidentielle et législatives prévues pour novembre de cette année étaient une source de profondes divisions se traduisant notamment par l'absence d'un accord sur le calendrier électoral ou d'un budget pour les élections. Et d'ajouter : « Les préparations formelles pour un dialogue national, annoncé par le président Kabila comme un moyen de forger un consensus sur le processus électoral, n'ont pas encore commencé, notamment en raison d'une forte opposition des principaux groupes d'opposition à cette initiative ». Pour lui, toutes ces incertitudes par rapport aux lendemains n'augurent pas un avenir

apaisé dans le pays.

Sur un autre chapitre, Maman Sidikou a noté la forte dégradation sécuritaire notamment à l'est du pays et en particulier dans les territoires de Beni et de Lubero, dans la province du Nord-Kivu. Les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda notamment continuent de poser une menace sérieuse pour les populations civiles dans cette partie du pays, a-t-il indiqué. Etant donné « les risques très réels de troubles civils et de violences liés au processus électoral », l'orateur n'a pas manqué de prôner le dialogue inclusif comme la seule voie de sortie. Il a encouragé le Conseil de sécurité à apporter un soutien à ce dialogue pour autant qu'il respecte la Constitution. Il est crucial, a-t-il déclaré, « que tous les efforts soient faits pour rebâtir la confiance de toutes les parties prenantes afin de trouver un moyen d'avancer ».

Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a, dans son récent rapport sur la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco, indiqué que l'ONU était prête à favoriser un dialogue national ouvert à tous et respectueux de la Constitution, des libertés et des droits politiques fondamentaux. « Un consensus sur un calendrier électoral réaliste, assorti de délais pour la mise à jour de listes électorales considérées comme crédibles par toutes les parties prenantes, permettrait de renforcer la confiance envers le processus électoral dans son ensemble », a-t-il affirmé dans ce document.

A.D.

NUMÉRIQUE

«Une percée mondiale sans les dividendes escomptés»

Le dernier rapport de la Banque mondiale se réjouit de la diffusion rapide de l'Internet, des téléphones mobiles et d'autres technologies numériques dans les pays en développement. Mais, relativise-t-elle, cette tendance n'a pas permis de stimuler la croissance économique, de créer plus d'emplois et d'offrir de meilleurs services. Cette critique est reprise dans son nouveau «Rapport sur le développement dans le monde 2016» qui met en relief la problématique liée aux dividendes du numérique.

La Banque mondiale (BM) note avec regret que 4 milliards d'individus sont privés d'Internet quoiqu'il y ait un potentiel énorme disponible mais toujours hors de portée pour la majorité. «60% de la population mondiale reste exclue d'une économie numérique en constante expansion. (...) Si les technologies numériques se diffusent rapidement à travers le monde, ce n'est pas le cas de leurs dividendes». Sur le terrain, il se dégage malheureusement un constat. «Ce sont les personnes riches, compétentes et influentes à travers le monde qui bénéficient d'une expansion rapide du numérique». Malgré le difficile accès confirmé pour 4 milliards de personnes, l'analyse des chiffres montre tout de même que le nombre d'utilisateurs de l'Internet dans le monde a triplé depuis 2005. En effet, il y a bien 40% d'utilisateurs actifs.

Le monde connaît une indiscutable révolution du numérique. «Les technologies numériques transforment le monde des affaires, du travail et de l'administration publique», explique le président du Groupe de la BM, Jim Yong Kim. Il faut continuer à augmenter le nombre d'utilisateurs et toucher les régions du monde les plus défavorisées. «Le coût des opportunités perdues est énorme. (...) Mais pour que les dividendes du numérique soient largement partagés entre toutes les franges de la société, les pays doivent aussi améliorer leur climat des affaires, investir dans l'éducation et la santé, et promouvoir la bonne gouvernance», a-t-il conclu.

Selon la BM, pour arriver à renverser la vapeur, il faut agir à la fois dans le sens de la réduction de la fracture numérique, en rendant l'Internet universel, et renforcer par la même occasion les réglementations en vigueur pour garantir une concurrence loyale entre les entreprises. Au-delà, les défis qui se dessinent sont également l'urgence d'adapter les compétences des travailleurs aux exigences de la nouvelle économie et de promouvoir des institutions responsables. À cet effet, la BM fait de multiples propositions, notamment l'investissement dans les infrastructures de base, la réduction du coût de la conduite des affaires, l'abaissement des barrières commerciales, la facilitation de l'entrée de start up et le renforcement des autorités de la concurrence.

Laurent Essolomwa

HUMEUR

Quand la mentalité de l'entretien aide à bien conserver !

Cette humeur est suscitée par le constat amer que venait de faire récemment les autorités en charge des questions de l'aménagement et de la construction des ouvrages publics sur l'incivisme du citoyen Lambda sur le tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie. Car si des mesures répressives ou dissuasives ne sont pas prises, nous le décrions depuis, cette route risque de ne pas durer si longtemps. Et cette « non observation » des règles d'un meilleur entretien de la chose publique ou du bien de l'État tend à devenir comme une règle alors que c'est un vice à s'en débarrasser. Il va de soi que la Nouvelle République recommande aussi à tout un chacun de changer positivement sa mentalité surtout sur le plan du rapport que les individus devraient avoir avec la chose publique.

Et le constat que l'on fait est que certains Congolais ont plus tendance à mieux conserver et à mieux entretenir que ce qui leur appartient exclusivement et peu d'attention est accordée aux biens publics ou aux biens de tout le monde.

Prenez le cas de certaines voitures et véhicules de fonction. Ils sont mal entretenus et mal conservés, il suffit de sillonner des administrations publiques pour s'en convaincre. Et rares sont des voitures de service à cause parfois de l'inconscience de leurs utilisateurs sont constamment soignés. De même, les habitations et immeubles de l'État, lorsqu'ils sont occupés par des citoyens Lambda, présentent un état d'insalubrité regrettable et ennuyeux. Et ces mêmes habitations, lorsqu'elles pouvaient appartenir à un particulier ou à un privé, seraient dans un autre état acceptable. Et que dire de l'entretien des routes et d'autres ouvrages gigantesques de l'État, c'est la mentalité du gaspillage qui prime sur celle de l'entretien.

Des épaves de voitures et des bois de chauffe stockés sur les chaussées, le carburant et d'autres liquides effervescents manipulés ici et là sur le bitume, l'indifférence criarde de certains vis-à-vis des herbes et du sable qui envahissent les chaussées en les détruisant, les petits foyers de feu pour la préparation d'aliments divers sont faits ici et là à même la chaussée. Résultats : destruction continue des ouvrages.

Et dans le même ordre d'idée, on peut observer que des poteaux de lumière de certaines artères nouvellement inaugurés sont soit arrachés soit cassés par des chauffeurs et conducteurs de véhicules qui manquent de comportement conséquent vis-à-vis du bien public, encore que certains citoyens Lambda vont encore plus loin dans cette mentalité de l'inobservance des règles républicaines, car lorsqu'ils quittent ces immeubles de l'État, ils emportent avec eux tout ce qui est comme accessoire, notamment des vitres, portes et rideaux. C'est la mentalité du gaspillage.

Pire encore, lorsqu'une fois en face d'un citoyen qui tente d'agir de la sorte, vous lui prodiguez certains conseils, il n'hésite pas à vous répondre instantanément. « Ce sont des biens de l'État, donc vous n'êtes pas là à me faire de telles remontrances ». Et la question que l'on se pose est la suivante : Est-ce parce qu'un bien est une chose à tous ou à l'État, qu'il ne doit pas être entretenu ou maintenu en bon état ? Est-ce que, par exemple, désherber la devanture ou la cour d'un établissement scolaire public ou d'un centre de santé intégré ou d'une agence de la Société nationale d'électricité ou de distribution d'eau, les cadres et autres personnels qui y travaillent devraient seulement attendre les instructions de leurs tutelles respectives ? Car et pourtant, un bien, même nouvellement acquis, et dont l'entretien fait défaut court le risque de s'abîmer progressivement. En définitive, la mentalité de l'entretien des biens publics devrait habiter tout individu, car plus on entretient mieux on conserve et l'on épargnera l'État de certaines dépenses du genre, réhabilitation, réfection, nouvelle dotation qui ne sont que des actes d'un recommencement perpétuel.

Faustin Akono

ARTISANAT

Lancement officiel du projet Partag

Le lancement du Projet d'appui au secteur artisanal (Partag) via le renforcement du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (Giac) a eu lieu le 15 janvier dans la ville océane en présence d'Armand Bienvenu Vioudibio, Serge Alain Tsakala, Reiye Gandzounou et Amparo Moreno respectivement directeur de cabinet de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, président du Giac, représentant du Groupe de recherche d'échange technologique (Gret) au Congo, et attachée de la coopération internationale au sein de la délégation de l'Union européenne accompagnés de plusieurs artisans.

Remerciant pour sa part l'appui financier de l'Union européenne dans le cadre de ce projet, Serge Alain Tsakala a rappelé les principaux objectifs fixés par sa structure le Giac, notamment faire une bonne représentativité de l'artisanat à travers différents secteurs d'activités, constituer un cadre de concertation et de formation en vue de stimuler la formation en milieu des artisans, œuvrer pour la promotion et la sécurité sociales des artisans, faciliter l'accès aux crédits des artisans et autres. « Le financement reçu de l'Union européenne ne sera jamais un coup d'épée dans l'eau, celui-ci servira à faire respecter les différents objectifs fixés par le Giac », a-t-il indiqué. Pour sa part Amparo Moreno



Photo de famille des responsables

a expliqué que, le projet Partag via le renforcement du Giac et la mise en œuvre par le Gret est financé par l'Union européenne à environ un million d'euros. Le projet Partag vise à contribuer au développement économique et à l'action des jeunes, particulièrement des filles déscolarisées à la formation, à l'emploi en renforçant les capacités des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises au Congo. « Les activités proposées par ce projet en vue d'aboutir à ses objectifs vise à renforcer le Giac comme structure qui sert d'interface entre ses membres et les institutions publiques », a-t-elle signifié.

Ainsi pour Armand Bienvenu Vioudibio, « l'ambition du ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat est de faire de l'artisanat le principal employeur en République du Congo ; pour cela le projet Partag mérite une attention sans faille et un soutien perma-

nent conformément à la diversification nationale de l'économie prônée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et l'ensemble des autorités gouvernementales »

En effet, cette rencontre a été aussi caractérisée par la présentation du cadrage général du projet, son avancement, la synthèse des résultats du diagnostic et la remise officielle des livrables, la signature de la convention entre les différents représentants des organisations professionnelles (OP) et le Giac, la visite du siège du projet Partag par l'ensemble des participants à la rencontre suivie du lancement officiel des cours d'alphabétisation des apprentis. La durée de ce projet est fixée à quatre ans (janvier 2015-décembre 2018), le Gret et Giac s'inscrivent dans un cadre dynamique à travers le projet Partag en vue de favoriser l'émergence économique des petites entreprises de la capitale économique.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Jean Didier Elongo souhaite la construction d'un stade à Tongo

Le président de Tongo football Club a exprimé son vœu au cours d'un entretien avec la presse locale à l'issue de la victoire de son équipe, le 13 janvier face à Pigeon Vert, 2-0 au Complexe sportif de Pointe-Noire, en match comptant pour la deuxième journée du championnat national d'élite.

Tongo FC est un club de football qui est à sa quatrième saison en division d'honneur. Il porte le nom du village Tongo situé dans le district de Tchikapika dans le département de la Cuvette, à 54 km d'Oyo. « Nous nous battons pour qu'il ait un terrain de football à Tongo. C'est ça l'objectif parce que cette équipe a été imaginée dans le district de Tchikapika pour faire découvrir au peuple congolais, la contrée c'est-à-dire, Tchikapika et Tongo. Lorsque nous aurons un stade digne de ce nom, nous jouerons à Tongo tel que A C Léopards fait à Dolisie et ce serait bien », a indiqué Jean Didier Elongo.

En attendant ce rêve qui lui permettra de rapprocher l'équipe de la contrée dont elle porte le nom, le président du club avait initié une requête à la fédération pour que son équipe discute ses matches du championnat national à Oyo. Une lettre dont il attend la suite avec impatience. « Nous avons sollicité à la Fédération pour qu'on puisse se



Jean Didier Elongo «Today Photo»

baser à Oyo, la ville la plus proche de Tongo (54km), la Fédération n'a pas encore approuvé notre doléance. Nous osons croire que cela se fera parce que nous caressons ce rêve de jouer nos matches à Tongo et à défaut de ce village, jouer à Oyo parce que c'est notre capitale la plus proche. Nous caressons le rêve de recevoir, Diablos-Noirs, AC Léopards, Etoile du Congo, l'AS Cheminots et d'autres clubs à Oyo. Dès l'instant que la fédération accepte cette doléance, volontiers nous serons bien à l'aise dans les installations d'Oyo », a-t-il dit. Selon Jean Didier Elongo, les supporters qui partiront de Gamboma, Boundji, Obouya, Ollombo pour-

ront venir suivre les matches de Tongo qui recevra les grandes équipes de football congolais à Oyo. Ce rapprochement du club de cette contrée permettra aux jeunes dudit département de s'intéresser à la pratique du football et surtout de l'occupation des différentes infrastructures sportives construites en faveur de la municipalisation accélérée des départements. « Le président de la République a émaillé notre pays en infrastructures sportives, nous devons les occuper et les utiliser. Mais, on ne peut pas aussi le faire dans l'anarchie mais avec l'accord de la Fécofoot », a-t-il souligné.

Enfin, le président de Tongo football club a aussi rappelé que l'ambition de cette équipe est de jouer les premiers rôles du championnat. « Cette année l'objectif est d'aller au-delà pour être au niveau du trio et pourquoi pas être premier de la saison. En réalité nous sommes ambitieux, mais les autres aussi viennent avec des ambitions, c'est le meilleur qui va gagner. Nous demandons seulement aux joueurs de prendre plaisir de jouer. Au commencement c'est d'abord eux. Ils doivent faire plaisir au public sportif congolais parce que, quand on vient au stade, c'est pour voir le bon niveau du football », a-t-il précisé.

Charlem Léa Legnoki

CHAN 2016

La CAF et l'UNOCA souhaitent une compétition paisible

La Confédération africaine de football (CAF) et le Bureau des Nations unies en Afrique centrale (UNOCA) ont publié, le 15 janvier un communiqué conjoint exhortant les sportifs et le grand public à mettre en avant les valeurs de paix, de sécurité et de tolérance lors du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui se déroule du 16 janvier au 7 février au Rwanda.

« J'encourage les équipes qualifiées et les spectateurs à préserver l'esprit de fair-play qui fait la grandeur du football », a lancé le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale. Abdoulaye Bathily a ajouté : « Je souhaite que cette compétition soit également l'occasion de mettre davantage en exergue la persévérance, la tolérance et le respect mutuel dont nous avons tous besoin au quotidien pour réussir dans nos entreprises respectives ».

De son côté, le président de la CAF qui a souligné le rôle que peut jouer le football en faveur de l'harmonie sociale, a estimé que son institution accompagnera l'action de l'UNOCA. « La CAF reste très sensible aux efforts que déploie l'UNOCA en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Nous continuerons à travailler étroitement avec cette représentation onusienne pour soutenir toutes les initiatives allant dans ce sens », a affirmé Issa Hayatou. Et de renchérir : « Nous sommes conscients de ce que représente le football dans la résolution des conflits, l'apaisement des tensions et la réconciliation ».

Dans cette philosophie, la CAF et l'UNOCA entretiennent une fructueuse collaboration ayant permis, entre autres, l'organisation depuis 2013 à Libreville du Tournoi de la paix initié par ce bureau sous-régional des Nations unies.

Les deux institutions avaient déjà co-organisé, le 7 décembre 2012 à Brazzaville, « un match international amical pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » entre le Tout-puissant Mazembé de la RD Congo et les Diables noirs du Congo (2-0). L'événement faisait partie du programme du 20e anniversaire du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) dont le Secrétariat est assuré par l'UNOCA.

Pour rappel, Seize pays, dont cinq d'Afrique centrale, sont engagés dans le CHAN 2016. Le Rwanda et le Gabon évoluent dans le groupe (A) aux côtés du Maroc et de la Côte d'Ivoire. L'Angola, le Cameroun et la RDC composent la poule B où l'on retrouve également l'Éthiopie. Les deux autres groupes sont constitués de la Guinée, du Niger, du Nigeria et de la Tunisie (C) ; puis du Mali, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe (D).

En match d'ouverture de cette compétition, le Rwanda, pays organisateur a battu samedi la Côte d'Ivoire sur le score de un but à zéro.

Thierry Nougou

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE HANDBALL

Denis Sassou N'Guesso met deux trophées à la disposition de la Confédération africaine

Le geste fait par le président de la République du Congo donnera plus d'éclat à la compétition continentale des Nations dans les versions masculine et féminine, à en croire le dirigeant de la Confédération africaine de handball (Cahb), Arémou Mansourou, qui l'a souligné au sortir de l'audience avec Denis Sassou N'Guesso, le 16 janvier à Brazzaville.

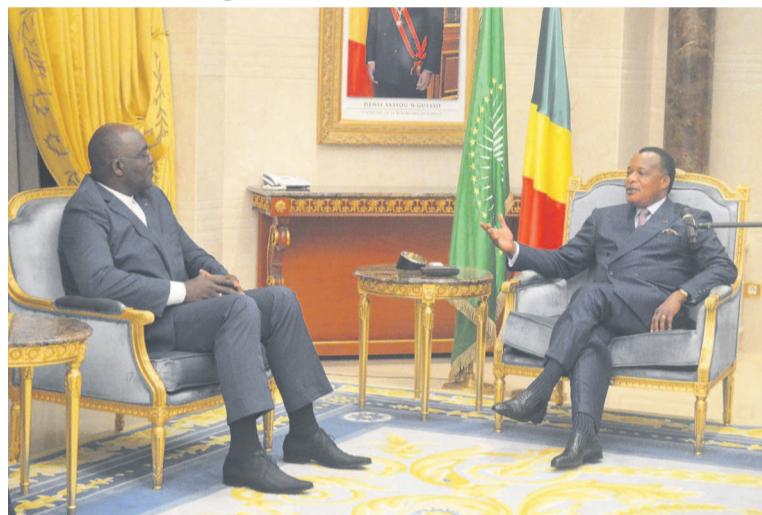
Le premier trophée sera mis en jeu au Championnat d'Afrique des Nations, chez les hommes, du 21 au 30 janvier en cours au Caire en Egypte. La compétition dénommée Challenge-Denis-Sas-

année en Angola. Ce sera cette fois-là le Championnat d'Afrique version féminine. La compétition porte le nom d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ancienne première dame du Gabon, fille aînée du président congolais, qui n'est plus de ce monde.

Face à l'acte posé par Denis Sassou N'Guesso à l'endroit de la communauté handballeuse du continent, le président de la Cahb n'est pas resté sans mot dire. « La Confédération africaine de handball que je dirige vous en est particulièrement reconnaissante, comme elle sait apprécier l'aide que vous apportez au sport

fait avancer de grandes causes. « (...) Nous pensons qu'à travers le sport toutes les voies sont ouvertes pour que la jeunesse africaine se retrouve et poursuive la lutte pour le triomphe du panafricanisme. C'est dans cet esprit qu'ici au Congo nous travaillons jour après jour », a souligné Denis Sassou N'Guesso. En rappel, pour le Championnat d'Afrique des Nations, dénommé Challenge-Denis-Sassou-N'Guesso, les Diables rouges du Congo sont logés dans le groupe B. Ils entreront en compétition le 21 janvier face à la RDC en fin de matinée. Le lendemain ils vont se mesurer au Kenya après la cérémonie d'ouverture. Le 23, les Congolais tenteront de défier l'Angola avant de prendre la pause le 24. Les Diables rouges vont ensuite en découdre avec la Tunisie et la Libye, respectivement les 25 et 26 janvier. Ils ont le titre de médaillé de bronze aux onzièmes Jeux africains à défendre. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, leur a souhaité tout le bien du monde, en précisant que c'est un honneur non seulement pour le pays mais aussi pour ces joueurs que la compétition pour laquelle ils vont mouiller le maillot porte le nom de leur président. Dans l'autre groupe, par ailleurs, l'Algérie, le Cameroun, le Maroc, le Nigeria et l'Égypte pays hôte qui en découleront. Il y a donc une seule place de qualification directe pour les douze prétendants.

Rominique Nerplat Makaya



Denis Sassou N'Guesso et Arémou Mansourou / Crédit photo Adiac

sou-N'Guesso, est qualificative aux Jeux olympiques Rio 2016 au Brésil. Seule l'équipe qui terminera sa course sur la première marche du podium obtiendra le ticket pour représenter le continent à ce rendez-vous olympique mondial. Le second se disputera, du 2 au 4 décembre de cette

en général et au développement du handball africain en particulier, vous qui êtes au service de la jeunesse africaine, entre autres », a-t-il fait savoir.

Le président de la République, à dire vrai, ne s'engage pas en faveur de la jeunesse sportive africaine pour rien. Selon lui, le sport

RÉFLEXION

Réformer l'ONU, oui mais comment ?

La question se pose avec une acuité de plus en plus grande étant donnée l'importance que prennent de jour en jour les pays dits « émergents » dans l'évolution de la planète Terre. Il n'est donc pas inutile de tenter d'y répondre à partir des quelques observations que voici.

1° L'Organisation des Nations Unies ne reflète pas, ne reflète plus dans sa gouvernance interne les réalités humaines, économiques, stratégiques du monde actuel. Créée il y a soixante-dix ans elle n'a pas su prévoir les changements qui s'opèreraient inéluctablement dans différents domaines et, ce qui est plus grave encore, elle est demeurée figée sur les positions qui avaient présidé à sa création en 1945. En témoigne de façon accablante son incapacité à ouvrir sa plus haute instance exécutive, le Conseil de sécurité, aux pays du tiers-monde et à modifier les

règles qui la régissent.

2° Dominée de facto par les « Grands », c'est-à-dire par les seuls membres permanents de ce même Conseil de sécurité, l'ONU démontre chaque jour un peu plus son impuissance face à la montée des périls qui menacent l'espèce humaine : à commencer, bien sûr, par le dérèglement climatique, par la montée des extrémismes religieux, par les conflits d'intérêt qui opposent de façon de plus en plus nette les puissants de ce monde. Pour dire les choses de façon brutale l'organisation serait incapable, tout comme le fut la Société des Nations au siècle dernier, de stopper un conflit mondial si celui-ci venait à se produire.

3° Plus que jamais le Tiers-Monde, dont le poids humain et économique ne cesse pourtant de croître,

se trouve marginalisé dans les différentes institutions de la gouvernance mondiale. Incapables de se mettre autour d'une table pour définir une stratégie commune face aux « Grands » l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du sud n'influent en rien, ou presque, sur les décisions qui sont prises au cœur de la Maison de verre située en plein cœur de New York. Alors que ces nations rassemblent les deux tiers de l'humanité elles n'ont aucun pouvoir véritable, aucun moyen de faire entendre leur voix.

Il va de soi qu'un jour ou l'autre le système ainsi conçu implosera si le pragmatisme ne l'emporte pas très vite sur la théorie. Comment pourrait-il en être autrement alors que les puissants de ce monde ne songent qu'à la protection de leurs intérêts et n'accordent aucune attention aux problèmes d'où surgi-

ront à coup sûr demain de grands troubles.

S'il est une réflexion qui s'impose aujourd'hui c'est bien celle de la réforme en profondeur de la gouvernance mondiale. Mais comme, même s'ils prétendent le contraire le cœur sur la main, les « Grands » n'y sont manifestement pas prêts, c'est aux pays du monde émergent qu'il revient de le faire. Est-il absurde, dans ce contexte, d'imaginer que les trois continents du Sud se coalisent pour proposer à la communauté internationale la réforme de l'ONU qui s'impose ?

Dans un passé qui n'est pas si lointain c'est bien ainsi que s'est engagé le vaste mouvement qui aboutit, il y a cinquante-cinq ans, à la décolonisation.

Jean-Paul Pigasse